



Revue technique et institutionnelle sur les Systèmes d'Information sur le Marché du Travail (SIMT) au Bénin

Sous traitance

Observatoire Economique et Statistique
d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT)

Février 2011

SOMMAIRE

	Page
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
Résumé exécutif	5
1. Introduction	8
2. Sources et qualité des données sur le marché du travail	8
2.1 Enquêtes sur la population active et autres enquêtes sur les ménages.....	8
2.2 Recensement général des entreprises	12
2.3 Base de données administratives	13
2.4 Autres sources de données	14
3. Mesure du travail décent.....	15
3.1 Disponibilité des indicateurs sur le travail décent	15
3.2 Ajustement des questionnaires par rapport aux indicateurs non mesurables	20
3.3 Raisons principales de la non estimation des indicateurs mesurables.....	25
3.4 Récapitulatif des indicateurs estimés et publiés sur le travail décent.....	25
4. Gestion de l'information sur le marché du travail.....	28
4.1 Structures intervenant dans le SIMT.....	28
4.2 Fonctionnement du SIMT.....	31
5. Programme pays du travail décent et coopération technique.....	32
5.1 Programme national de promotion du travail décent (PPTD)	32
5.2 Stratégie nationale de la statistique du Bénin 2008-2012	33
5.3 Projets de coopération technique portant sur l'amélioration des statistiques du travail	33
6. Plan de renforcement des capacités techniques et institutionnelles	34
6.1 Créer un Comité National de suivi du SIMT.....	35
6.2. Développer une enquête annuelle auprès des entreprises	35
6.3 Renforcer les capacités des acteurs du SIMT pour l'exploitation des bases de données administratives et des données d'enquêtes.....	35
6.4 Réfléchir au sein du Comité National de Suivi du SIMT à une politique efficace de diffusion de l'information	35
6.5 Développer une coordination des appuis des partenaires techniques et financiers.....	36
7. Conclusion	36
Annexe 1 : Présentation des enquêtes sur la population active et d'autres enquêtes auprès des ménages comportant des modules sur le marché du travail	37
Annexe 2 : Présentation des enquêtes auprès des établissements	49
Annexe 3 : Présentation des bases de données administratives	54
Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées.....	56
Références bibliographiques	57

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
AISS	Association Internationale de la Sécurité Sociale
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
BIT	Bureau International du Travail
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CCPF	Caisse de Compensation des Prestations Familiales
CCPFAT	Caisse de Compensation des Prestations Familiales et des Accidents du Travail
CDSS	Caisse Dahoméenne de Sécurité Sociale
CGTB	Confédération Générale des Travailleurs du Bénin
CIF-OIT	centre International de formation de l'OIT à Turin
CIPRES	Confédération Interafricaine de la Prévoyance Sociale
CIST	Conférence Internationale des Statisticiens du Travail
CITI	Classification Internationale Type par Industrie
CITP	Classification Internationale Type par Profession
CNPB	Conseil National du Patronat du Bénin
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CNSST	Commission Nationale de Sécurité et de Santé au Travail
CNT	Conseil National du Travail
COSI-Bénin	Confédération des Organisations Syndicales Indépendantes du Bénin
CPI	Consumer Price Index
D1	Premier Décile
D9	Neuvième Décile
DGT	Direction Générale du Travail
DPE	Direction de la Promotion de l'Emploi
DPP/Santé	Direction de la Planification et de la Programmation du Ministère de la Santé
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EMICOV	Enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages
ENTE	Enquête Nationale sur le Travail des Enfants
FNM	Fonds National de la Microfinance
FNPEEJ	Fonds national de promotion de l'entreprise et de l'emploi des jeunes
GIP International	Groupement interprofessionnel
IMT	Information sur le marché du travail
INSAE	Institut National de Statistique et d'Analyse Economique
IPRAO	Institut de Prévoyance et de Retraite de l'Afrique Occidentale
MCA	Millenium Challenge Account
NAEMA	Nomenclature des activités des Etats membres d'AFRISTAT
OBSS	Office Béninois de Sécurité Sociale
OEF	Observatoire de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
PAPEJ	Programme d'appui à la promotion de l'emploi des jeunes
PGMP	Programme de Gestion des Migrations Professionnelles
PIB	Produit Intérieur Brut
PNE	Politique nationale de l'emploi
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPA	Parité du pouvoir d'achat
PPTD	Programme pays pour la promotion du travail décent
RAMU	Régime d'assurance maladie universelle
RECAP	Renforcer les capacités pour la production et l'analyse des indicateurs du travail décent
RGE	Recensement Général des Entreprises
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat

ROME	Répertoire Opérationnel des Métiers
SIMT	Système d'information sur le marché du travail
SMIG	Salaire minimum interprofessionnel garanti
SNDS	Stratégie nationale de développement de la statistique
SSN	Système statistique national
UAC	Université d'Abomey Calabi
US/EU	Etats-Unis
VIH	Virus immuno déficience humain
ZD	Zone de dénombrement

Résumé exécutif

La revue technique et institutionnelle du système d'information sur le marché du travail (SIMT) au Bénin a été réalisée en février 2011 dans le cadre du projet RECAP mis en œuvre par le centre International de formation de l'OIT à Turin en Italie (CIF-OIT), avec l'appui financier de la Commission européenne. Elle a eu pour objectifs spécifiques : i) d'évaluer les forces et les faiblesses du SIMT existant pour mesurer et analyser les indicateurs du travail décent, ii) d'analyser les approches et les interventions de la Communauté Européenne et d'autres donateurs en soutien aux SIMT, iii) de proposer un plan de renforcement des capacités techniques et institutionnelles des SIMT pour permettre le suivi des indicateurs du travail décent.

Sources et qualité des données sur le marché du travail

Les statistiques du travail proviennent à la fois des enquêtes auprès des ménages, des entreprises et des sources administratives courantes. Au Bénin, la première source pertinente pour la mesure des indicateurs sur le travail décent est l'enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages (EMICOV) réalisée par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE).

L'EMICOV est une enquête nationale qui mesure plusieurs modules sur les conditions de vie des ménages, dont l'emploi et le chômage. En théorie, la périodicité du module « emploi » est annuelle. Mais dans la pratique, elle varie de 2 à 3 ans. L'enquête utilise les concepts standard du BIT. Elle est réalisée auprès d'un échantillon aléatoire de 18000 ménages. C'est une enquête stratifiée par sondage dans les 77 communes du Bénin. La dernière enquête est réalisée en 2010 mais les résultats ne sont pas encore disponibles. Les résultats préliminaires pour l'enquête de 2007 sont publiés pour les 77 communes.

Toutefois, certains résultats publiés de l'EMICOV appellent à des critiques. En effet, d'après les résultats préliminaires publiés par l'INSAE, le taux de chômage des personnes âgées de 10 ans et plus est estimé à 0,7% en 2007 contre 2,2% en 2006. Quant au taux d'activité, il s'élève à 53%. Ce taux d'activité était de 62% un an plus tôt. Aucune explication n'a pu être avancée pour soutenir l'évolution à la baisse du taux de chômage déterminé, lequel était déjà faible en 2006.

D'autres sources de données importantes pour la production des indicateurs du travail décent sont : l'enquête nationale sur le travail des enfants de 2008, le recensement général des entreprises par l'INSAE et la base de données de la Caisse Nationale de Sécurité.

Des données complémentaires proviennent des sources telles que l'enquête démographique et de santé de 2008, le tableau de bord social de 2008 par l'INSAE, le tableau de bord sur l'emploi publié par l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation et l'annuaire des statistiques sanitaires de 2006 de la Direction de la Planification et de la Programmation du Ministère de la Santé (DPP/Santé).

Mesure du travail décent

Les sources de données identifiées, permettent de mesurer 43 indicateurs du travail décent sur les 64 définis. L'EMICOV 2007 permet en particulier de mesurer 35 indicateurs. Toutefois, seulement peu de ces indicateurs sont réellement estimés et publiés. Les indicateurs publiés de façon générale sont relatifs aux éléments fondamentaux suivants dans l'agenda du travail décent : i) possibilité d'emploi, ii) horaires décents, iii) formes de travail qu'il y a lieu d'abolir, iv) sécurité sociale et iii) contexte économique et social du travail décent. Il en résulte une sous exploitation des sources de données existantes sur l'emploi et le travail décent, qu'il s'agisse des enquêtes ou des statistiques courantes dans les administrations.

Par contre, le tiers des indicateurs n'est pas mesurable à partir des sources existantes. Ces indicateurs portent essentiellement sur : i) la capacité de concilier le travail, la vie de famille et la vie privée, ii) l'égalité de chance et de traitement dans l'emploi, iii) la sécurité au lieu du travail, iv) le dialogue social, la représentation des travailleurs et des employeurs. Des ajustements des questionnaires ou des supports de collecte sont proposés pour permettre la mesure de ces indicateurs. Des risques de surcharge du travail et de fatigue des enquêtés sont cependant à prendre en considération.

Gestion de l'information sur le marché du travail

Les principaux producteurs de données statistiques dans le SIMT sont l'INSAE, l'OEF et la CNSS. C'est l'INSAE qui joue le rôle de premier rang dans la production de l'information sur le marché du travail. En plus de l'EMICOV, de l'enquête nationale sur le travail des enfants (ENTE) et du RGE, l'INSAE élabore et publie régulièrement des tableaux de bord social.

Au plan institutionnel, il existe un conseil national du travail dont les membres sont essentiellement les travailleurs et les employeurs. C'est un cadre bipartite qui permet aux adhérents de discuter de la dynamique du marché du travail et de trouver des compromis pour le développement des entreprises et la garantie de l'emploi.

Malheureusement, l'existence du conseil national du travail n'influence pas la synergie entre les producteurs, tout comme la collaboration entre les utilisateurs d'une part et entre ceux-ci et les producteurs d'autre part. Deux contraintes de moyens s'imposent aux producteurs. Au plan institutionnel, il manque de coopération de la part des institutions qui disposent des données administratives utiles à l'INSAE. Ces données sont transmises avec retard à l'INSAE. Au niveau des utilisateurs, ils ne semblent pas être satisfaits de leur besoin en statistiques de travail. Un élargissement du conseil national du travail pour en faire un comité national de suivi de SIMT est proposé par la revue.

Programme pays du travail décent et coopération technique

Le programme national pour la promotion du travail décent (PPTD) est adopté pour la période 2010-2015. Il est élaboré avec l'appui technique du BIT et piloté par l'OEF. Les priorités de ce programme sont : le renforcement du dialogue social, la promotion d'emplois décents pour les jeunes hommes et femmes, la consolidation et l'extension de la protection sociale. Un plan d'exécution est défini et une liste de projets de coopération technique est retenue dans le pipeline du PPTD. Le suivi et l'évaluation du programme sont de la responsabilité des mandants tripartites avec l'appui du BIT.

S'agissant de la stratégie nationale de développement de la statistique, elle est adoptée pour la période 2008-2012. Elle comprend cinq axes stratégiques : i) la dynamisation institutionnelle du système statistique national (SSN), ii) la production statistique adaptée, iii) la promotion de l'utilisation et de la culture statistique, iv) le développement qualitatif des ressources humaines et v) le financement durable de la SNDS.

Plusieurs actions sont programmées pour l'amélioration des statistiques du travail et de la protection sociale en particulier. L'action optimale envisagée est la réalisation à un rythme annuel de l'enquête 1-2-3. Une autre activité très attendue est l'analyse approfondie des données de l'EMICOV. Force est cependant de reconnaître qu'à mi parcours, tous les objectifs de la SNDS ne sont pas encore atteints.

Les activités du SIMT bénéficient de l'appui technique et financier de plusieurs partenaires dont le BIT, l'Union Européenne, le PNUD, le MCA et le Danemark.

Le BIT a appuyé l'élaboration et l'adoption du PPTD 2010-2015. Il continue d'appuyer le Bénin dans sa mise en œuvre. Le BIT accompagne également le pays dans la mise en place d'un cadre réglementaire de concertation des producteurs des IMT.

L'Union Européenne a financé un projet régional de partenariat pour la gestion des migrations professionnelles (PGMP). Le projet a démarré en 2005 et est géré par le Groupement interprofessionnel (GIP International). Dans le cadre de ce projet, le Bénin a programmé d'élaborer un répertoire opérationnel des métiers (ROME) et de mettre en place une base de données dénommée « accueil emploi ».

Le Programme d'appui à la promotion de l'emploi des jeunes (PAPEJ) et le Fonds national de promotion de l'entreprise et de l'emploi des jeunes (FNPEEJ) sont mis en place par le PNUD. La durée du projet est de 30 mois renouvelable. Avec un financement de 350 mille US dollars, le PAPEJ appuie notamment les activités de l'OEF, la DPE et l'ANPE.

La Coopération Danoise a financé pour un montant de 3,4 millions de dollars US, un projet intitulé « compétences pour l'emploi des jeunes et développement rural en Afrique occidentale et australe ». Ce projet couvre le Burkina Faso et le Bénin et a démarré depuis janvier 2010 pour une durée de deux ans. Enfin, le MCA est le principal partenaire technique et financier de l'INSAE pour la réalisation de l'EMICOV.

Plan de renforcement des capacités techniques et institutionnelles

Des actions sont définies et portent à la fois sur les aspects institutionnels et techniques du SIMT. Elles sont relatives : i) à l'ancrage institutionnel pour le développement du SIMT, ii) à la mise en place d'une enquête annuelle auprès des entreprises iii) à l'exploitation des bases de données administratives et des données d'enquêtes, iv) à la diffusion des données et v) à la coopération technique. Ces actions peuvent être mises en œuvre essentiellement par le Bénin qui peut être accompagné par des partenaires techniques et financiers. Elles sont rappelées ci-dessous :

1. Créer un Comité National de suivi du SIMT dans le but d'améliorer la synergie entre les acteurs par l'organisation des rencontres régulières
2. Développer une enquête annuelle auprès des entreprises avec un volet important sur le travail décent
3. Renforcer les capacités des acteurs du SIMT pour l'exploitation des bases de données administratives et des données d'enquêtes, en vue de produire suffisamment d'indicateurs sur le travail décent à des coûts moins onéreux
4. Réfléchir au sein du Comité National de Suivi du SIMT à une politique efficace de diffusion de l'information pour améliorer la visibilité du SIMT
5. Développer une coordination des appuis des partenaires techniques et financiers pour les rendre plus efficaces et complémentaires.

Conclusion

La revue a permis de se rendre compte des forces et faiblesses du SIMT. Comme atout majeur, le système possède plusieurs sources de données. Il faut cependant améliorer l'exploitation des sources de données pour produire et publier davantage d'indicateurs sur le marché du travail. La revue propose au plan institutionnel d'élargir le champ et les missions du Conseil National du Travail (CNT) pour le transformer en un comité national de suivi du SIMT.

1. Introduction

Les défis du travail décent constituent de plus en plus un sujet d'importance pour les politiques de développement. L'ampleur du chômage, la prévalence des emplois précaires et peu productifs, l'étendue du secteur informel et le nombre élevé de travailleurs pauvres sont les caractéristiques les plus frappantes du marché du travail dans les pays en voie de développement, en Afrique de l'Ouest en général et au Bénin en particulier. Les questions liées aux fortes disparités de genre et aux inégalités spatiales y constituent également des préoccupations de premier rang,.

Le suivi du travail décent au Bénin requiert la disponibilité et l'utilisation d'une information actualisée et fiable sur le marché du travail qui renseigne aussi bien sur la quantité que sur la qualité des emplois. Pour y parvenir, il faut à l'échelle nationale, voire au niveau de l'Afrique de l'Ouest, résoudre le problème crucial d'harmonisation des méthodes de collecte et de production des indicateurs comparables.

La revue technique et institutionnelle sur le système d'information sur le marché du travail (SIMT) au Bénin a eu pour objectifs spécifiques : i) d'évaluer les forces et les faiblesses du système d'information sur le marché du travail existant pour mesurer et analyser les indicateurs du travail décent, ii) analyser les approches et les interventions de la Communauté Européenne et d'autres donateurs en soutien aux SIMT, iii) proposer un plan de renforcement des capacités techniques et institutionnelles des SIMT pour permettre le suivi des indicateurs du travail décent.

Cette revue a été réalisée en février 2011 dans le cadre du projet RECAP qui vise à renforcer les capacités pour la production et l'analyse des indicateurs du travail décent dans plusieurs pays d'Amérique Centrale et d'Afrique de l'Ouest. Ce projet est mis en œuvre par le centre International de Formation de l'OIT à Turin en Italie, avec l'appui financier de la Commission européenne.

Les points suivants sont traités dans le présent rapport : i) inventaire des sources existantes et qualité des données sur le marché du travail, ii) description des indicateurs du travail décent estimés ou estimables à partir des sources de données identifiées, iii) gestion de l'information sur le marché du travail, iv) programme du travail décent et coopération technique et v) propositions d'un plan de renforcement des capacités techniques et institutionnelles pour l'amélioration du SIMT au Bénin.

2. Sources et qualité des données sur le marché du travail

Au Bénin, trois principales sources alimentent le système d'information sur le marché du travail. Il s'agit : i) de l'enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages (EMICOV), ii) l'enquête nationale sur le travail des enfants au Bénin (ENTE), iii) du recensement général des entreprises (RGE) et iii) de la base de données administratives gérée par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS). Les trois premières sources de données sont produites par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE). Une analyse critique des sources de données est présentée ci-après.

2.1 Enquêtes sur la population active et autres enquêtes sur les ménages

2.1.1 Enquête Modulaire Intégrée sur les conditions de vie des ménages (EMICOV)

L'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) a réalisé au cours de la période 2006-2010, une enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages (EMICOV) en 2006, 2007 puis en 2010. Les EMICOV de 2006 et 2010 sont des enquêtes de base, tandis que celle de 2007 est une enquête de suivi. Les résultats les plus récents disponibles sont ceux de l'EMICOV 2007. Le traitement des données de l'EMICOV 2010 se poursuit.

Périodicité

L'EMICOV est conçue pour être une enquête de suivi. Théoriquement, l'enquête de base devrait se réaliser tous les 5 ans et celle de suivi tous les deux ans. Mais dans la pratique, les contraintes financières et matérielles ont entraîné le retard dans la mise en œuvre de la première enquête de suivi. La revue s'est ainsi intéressée à l'examen de l'EMICOV réalisée sur la période d'octobre à décembre 2007.

Objectifs et champ de l'enquête

L'enquête EMICOV a pour objectif d'évaluer l'ampleur de la pauvreté, d'identifier ses caractéristiques ainsi que ses déterminants afin d'affiner les politiques de lutte contre la pauvreté au Bénin.

Le champ géographique est le pays entier. Le champ social exclut les ménages collectifs tels que la prison, les hôpitaux, les casernes militaires et les ménages des fonctionnaires internationaux. Comme son nom l'indique, elle comprend plusieurs modules se rapportant aux conditions de vie des ménages dont l'emploi. Le module emploi est administré à la population des personnes âgées de 6 ans et plus.

Concepts et nomenclatures

Les principaux concepts mesurés par le module emploi de l'enquête sont : i) la population économique active du moment, au sens de la résolution de la CIST de 1982, ii) la situation dans l'emploi, iii) la profession et iv) la branche d'activité. S'agissant de la situation dans l'emploi, les modalités observées sont les employés permanents ou non, les employeurs, les travailleurs à leur propre compte et les travailleurs familiaux. Une question permet en outre de distinguer les emplois occasionnels et les emplois saisonniers.

La nomenclature utilisée pour la codification des professions et métiers est élaborée par AFRISTAT et est basée sur la CITP de 1988. De même, la branche d'activité est codifiée à l'aide de la nomenclature des activités des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA), compatible avec la CITI troisième révision de 1990.

La mesure du concept de l'emploi a pris en compte le critère d'une heure de travail. La période de référence utilisée est la dernière semaine. S'agissant du chômage, l'enquête comporte une question sur la disponibilité de l'individu à travailler immédiatement ou dans les 15 prochains jours. Une question est aussi posée sur la recherche d'emploi avec une période de référence qui est soit la dernière semaine ou les quatre dernières semaines.

Plan de sondage

L'EMICOV de 2007 est une enquête par sondage stratifiée à deux degrés. La taille de l'échantillon est de 18000 ménages. Les 77 communes du Bénin constituent les strates d'analyse de l'enquête. La base de sondage est le fichier du recensement général de la population et de l'habitat de 2002.

Au premier degré, il a été tiré 750 zones de dénombrement (ZD). La liste des ménages est mise à jour dans les ZD tirées à l'aide d'une opération de dénombrement. Un nombre constant de 24 ménages a été tiré dans chaque ZD au second degré.

Outils et méthode de collecte des données

L'enquête a utilisé un questionnaire panoramique pour saisir les caractéristiques et la composition des ménages. Un questionnaire individuel est développé spécifiquement pour le

volet «emploi ». Il comprend les sections suivantes : i) emploi actuel, ii) activité principale, iii) activité secondaire, iv) chômage, v) trajectoire et perspective et vi) revenu hors activité.

La version originale des questionnaires est en français. Il y a une traduction orale dans les langues des localités pendant l'entretien. L'entretien se fait face à face. Toutefois, en cas d'absence d'un intéressé, les réponses aux questions sont fournies par un représentant qui est soit le chef de ménage ou sa conjointe.

Le taux de réponse à l'enquête de 2007 est de 80%.

Séries disponibles et diffusion des résultats

L'EMICOV est une mine d'informations très fournie pour l'analyse situationnelle du marché du travail du Bénin. L'INSAE a publié respectivement en mai et juin 2009, les principaux indicateurs calculés à partir des données de l'EMICOV et un rapport de synthèse.

Concernant le volet «emploi », les principaux indicateurs suivants sont publiés dans le premier document : i) le taux de chômage, ii) le taux de sous emploi invisible, iii) le taux de sous emploi visible et iv) le taux global d'activité pour les personnes âgées de 10 ans ou plus. Ces indicateurs sont présentés pour les 77 communes du Bénin.

Les fichiers de données sont anonymes et mis à la disposition d'un public particulier sur demande.

Qualité et limite des données

Le volet «emploi » de l'EMICOV utilise pratiquement le questionnaire de la phase 1 des enquêtes 1-2-3. Les concepts tels que l'emploi, le chômage et l'inactivité suivent les normes internationales. Le revenu du travail est mesuré par l'EMICOV. Mais compte tenu du manque de précision constatée dans la déclaration des ménages interviewés, le coût du travail renseigné par les enquêtes auprès des entreprises lui serait préférable.

Il faut reconnaître à cette enquête le mérite d'avoir permis de publier les résultats détaillés jusqu'au niveau des 77 communes. Mais un autre problème que rencontre cette enquête est la pertinence des résultats sur l'emploi et le chômage quand on les compare à ceux de 2006. D'après les résultats préliminaires publiés par l'INSAE, le taux de chômage des personnes âgées de 10 ans et plus est estimé à 0,7% en 2007 contre 2,2% en 2006. Le taux d'activité s'élève à 53% alors qu'il était de 62% un an plus tôt.

L'INSAE explique cette baisse en grande partie par la scolarisation massive observée entre 2006 et 2007 suite à la mesure de gratuité scolaire. Par contre, aucune explication n'a pu être avancée pour soutenir l'évolution à la baisse du taux de chômage déterminé et qui était déjà faible en 2006.

2.1.2 Enquête nationale sur le travail des enfants au Bénin (ENTE)

L'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) a réalisé en 2008 avec l'appui technique du BIT, une enquête nationale sur le travail des enfants au Bénin (ENTE). C'était une opération ponctuelle. La recommandation du BIT est l'intégration des variables d'intérêts dans d'autres enquêtes auprès des ménages qui mesurent l'emploi.

Objectifs et champ de l'enquête

L'objectif général de l'ENTE est de générer des données quantitatives sur les activités exercées par les enfants. Plus spécifiquement, elle vise à mettre en place un système d'information sur le travail des enfants et à fournir une analyse globale de la situation des enfants occupés au Bénin.

Le champ géographique est le pays entier. Le champ social exclut les ménages collectifs tels que la prison, les hôpitaux, les casernes militaires et les ménages des fonctionnaires internationaux. L'âge minimum des personnes enquêtées est de 5 ans.

Concepts et nomenclatures

De façon générale l'enquête a retenu des concepts de base pour la mesure de l'emploi et le chômage. Mais compte tenu de son principal objectif, elle a aussi retenu les concepts relatifs au travail des enfants.

Le volet « emploi » n'a pas observé la profession ou la branche d'activité économique des actifs occupés. Les concepts mesurés sont : i) la population économique active du moment, au sens de la résolution de la CIST de 1982 et ii) la situation dans l'emploi. S'agissant de la situation dans l'emploi, les modalités observées sont les employés permanents, les employés temporaires ou stagiaires rémunérés, les employeurs, les travailleurs à leur propre compte, les membres de coopératives de producteurs, les travailleurs familiaux non rémunérés et les apprentis stagiaires non rémunérés.

La mesure du concept de l'emploi a pris en compte le critère d'une heure de travail. La période de référence utilisée est la dernière semaine. S'agissant du chômage, l'enquête comporte une question sur la disponibilité de l'individu à travailler sur la période de référence identique à celle utilisée pour l'emploi. C'est sur la même période de référence de la semaine dernière qu'une question est posée sur la recherche d'emploi.

S'agissant du concept du travail des enfants, sa définition est conforme à la résolution de la 18^{ème} CIST de 2008. Il s'agit de l'exercice par un enfant de travaux interdits, et plus généralement, de types de travail qu'il convient d'éliminer car jugés non souhaitables tant socialement que moralement selon la législation nationale et les conventions de l'OIT. Pour des objectifs de mesure statistique, le travail des enfants concerne toute personne âgée de 5 à 17 ans qui, au cours d'une période de temps donnée a exercé : i) une pire forme de travail des enfants, telles que décrites ci-dessous ou ii) une activité économique avant l'âge minimum d'admission à l'emploi, à savoir 14 ans au Bénin.

Plan de sondage

L'ENTE est une enquête par sondage stratifié à deux degrés. La base de sondage est le RGPH de 2002. Les strates sont constituées par les 12 départements du Bénin.

Au premier degré, il a été tiré un échantillon de 250 ZD avec une probabilité proportionnelle à la taille. La liste des ménages est mise à jour dans les ZD tirées à l'aide d'une opération de dénombrement. Au deuxième degré, 26 ménages ont été sélectionnés dans chaque ZD. L'échantillon final est donc de 6500 ménages.

Outils et méthode de collecte des données

La collecte des données est faite à l'aide d'un questionnaire ménage et d'un questionnaire pour enfant âgé de 5 à 17 ans. Le questionnaire ménage est composé des sections suivantes : i) caractéristiques socioéconomiques de tous les membres du ménage, ii) éducation de tous les membres du ménage âgés de 5 ans et plus, iii) le statut d'activité du moment de tous les membres du ménage âgés de 5 ans et plus pendant la semaine de référence, iv) perceptions des parents/tuteurs sur les enfants travailleurs âgés de 5-17 ans, v) statut d'activité habituel de tous les membres du ménage âgés de 5 ans et plus pendant les 12 derniers mois, vi) recueil d'informations à propos des enfants de 5-17 ans vivant loin du ménage ou de la famille, vii) caractéristiques du logement et viii) statut socio-économique du ménage.

Le questionnaire individuel est développé spécifiquement pour le volet «travail des enfants ». Il comprend les sections suivantes : i) emploi actuel, ii) activité principale, iii) activité secondaire, iv) chômage, v) trajectoire et perspective et vi) revenu hors activité.

La version originale des questionnaires est en français. Il y a une traduction orale dans les langues des localités pendant l'entretien. L'entretien se fait face à face. Toutefois, en cas d'absence d'un intéressé, les réponses aux questions sont fournies par un représentant qui est soit le chef de ménage ou sa conjointe.

La collecte des données s'est déroulée du 11 février au 14 mars 2008. Le taux de réponse à l'ENTE est de 92,1%.

Séries disponibles et diffusion des résultats

Le BIT et l'INSAE ont publié en 2009, le rapport final de l'ENTE en format papier. Ce rapport d'analyse porte essentiellement sur le travail des enfants. Les indicateurs sur le travail des enfants et les formes dangereuses du travail des enfants âgés de 5 à 17 ans sont publiés.

Les données collectées permettent de déterminer plusieurs indicateurs relatifs aux éléments suivants de l'agenda sur le travail décent : i) les possibilités d'emploi, ii) les gains adéquats et le travail productif, iii) les horaires décents et iv) la stabilité et la sécurité du travail.

Qualité et limite des données

Les indicateurs sur le travail des enfants sont validés. Par contre, il faudra sortir les autres indicateurs sur le travail décent et les apprécier par rapport à la réalité. Cette enquête peut servir de base de comparaison du taux de chômage calculé à partir de l'EMICOV 2007. En effet, l'échantillon des unités primaires de l'ENTE est un sous échantillon des ZD sélectionnées pour l'EMICOV 2007. En d'autres termes, les deux enquêtes s'étaient déroulées sur les mêmes strates.

2.2 Recensement général des entreprises

L'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) a réalisé en 2008, le deuxième recensement général des entreprises au Bénin (RGE).

Périodicité

Le RGE se réalise tous les 5 ans. Le prochain aura lieu en principe en 2013.

Objectifs et champ de l'enquête

L'objectif général du RGE est de générer des données quantitatives sur les activités exercées par les entreprises. Plus spécifiquement, il vise à créer une base de données pour i) tous les programmes de développement des entreprises du secteur privé et ii) la mise en place des politiques spécifiques en faveur des entreprises selon le secteur d'activité.

Le RGE est un recensement national qui a ciblé toutes les unités de production dont le siège est abrité par un local fixe identifiable sur le terrain. En milieu urbain, les entreprises ont été recensées dans tous les quartiers. En milieu rural, les entreprises exerçant principalement dans les chefs lieux d'arrondissements ont été énumérées ainsi que les unités économiques d'une certaine importance situées dans les villages.

Tous les secteurs d'activité économiques ont été couverts par le RGE, excepté celui de l'administration publique, la défense et la sécurité sociale obligatoire. L'unité statistique observée

est l'établissement. Le champ comprend alors les établissements privés enregistrés ou non et ceux des organismes publics ou parapublics. Sont exclus du champ du RGE toutes les entreprises ou établissements n'ayant pas un lieu fixe (ambulants).

Concepts et nomenclatures

S'agissant du volet « emploi », les concepts suivants ont été utilisés lors du RGE : i) l'emploi (permanent, temporaire et occasionnel), ii) les traitements ou les salaires annuels, iii) les heures habituellement travaillées, iv) la profession du chef d'entreprise et v) la branche d'activité.

La nomenclature utilisée pour la codification des professions et métiers est élaborée par AFRISTAT et est basée sur la CIP de 1988. De même, la branche d'activité est codifiée à l'aide de la nomenclature des activités des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA), compatible avec la CITI troisième révision de 1990.

Outils et méthode de collecte des données

Le RGE a abordé les sujets sur l'emploi, la masse salariale de 2006 et 2007, la valeur de la production et la formation ou le recyclage des chefs d'entreprise. Les questionnaires ont été élaborés pour les différents secteurs d'activité notamment : i) l'agriculture, ii) l'artisanat, iii) les BTP, iv) le commerce, v) l'éducation, vi) le tourisme, vii) l'industrie, viii) la santé, ix) le transport, x) les TIC et xi) autres services.

Ces questionnaires comprennent les sections suivantes relatives aux activités économiques (principales ou secondaires) et à l'emploi : i) section 2 « activités », ii) section 3 « effectif du personnel », iii) section 6 « éléments d'exploitation » et iv) section 14 « chef d'établissement » de tous les questionnaires. Les données sur l'emploi sont collectées à un niveau global avec une ventilation par sexe. Les données collectées sur les sections 3 et 6 portent sur les exercices de 2006 et 2007 des entreprises.

La collecte s'est déroulée du 20 octobre au 19 décembre 2008. L'entretien se fait face à face avec les chefs d'entreprises ou d'établissements. A l'issue de la collecte des données, 154 839 unités économiques ont été énumérées dont 145 078 ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 94%.

Séries disponibles et diffusion des résultats

L'INSAE a élaboré un rapport d'analyse des résultats pour chaque secteur d'activité et un rapport de synthèse. Ces rapports seront publiés au cours du premier semestre 2011. Les indicateurs tels que le nombre d'employés permanents, les revenus du travail et la durée du travail sont publiés dans les différents rapports.

Les fichiers de données sont anonymes et mis à la disposition d'un public particulier sur demande.

Qualité et limite des données

L'objectif principal du RGE étant d'alimenter les comptes nationaux, des informations détaillées sur l'emploi, la formation et le chômage ne sont pas fournies. Le RGE a surtout l'avantage de fournir une base de sondage pour des enquêtes spécifiques auprès des entreprises.

2.3 Base de données administratives

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) possède une base de données administrative. La mise à jour des données est systématique.

Objectifs et champ de la base de données

Les objectifs assignés à cette base de données sont : i) disposer des informations pour l'administration interne, ii) fournir des informations sur les services de la Caisse et iii) élaborer des statistiques sur les prestations de la Caisse.

La base de données de la Caisse a une couverture nationale. Elle contient les données sur les employés des organismes publics, des établissements privés enregistrés et des contractuels de la Fonction Publique affiliés à la Caisse.

Sujets abordés et données collectées

La base aborde les sujets sur les maladies professionnelles, la sécurité sociale, les lésions professionnelles et les employeurs. Elle contient les données sur la profession des agents, la branche d'activité de l'entreprise, l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, le pays d'origine, les salaires reçus, les cotisations de retraite, les prestations de retraite, les lésions mortelles ou non, les indemnités pour les maladies professionnelles et les jours perdus suite à des lésions non mortelles.

Ces informations sont collectées surtout auprès des entreprises mais aussi chez des particuliers en cas d'assurance volontaire. Certaines informations sont fournies par les hôpitaux.

Diffusion et principaux utilisateurs

La CNSS élabore régulièrement des rapports trimestriels, semestriels et annuels. Les deux premiers rapports sont destinés à des fins internes. Le rapport annuel est diffusé en format dur et en ligne dès l'adoption par le conseil d'administration de la Caisse.

Les principaux utilisateurs des données de la Caisse sont le grand public, les chercheurs, les organismes publics et les organismes internationaux tels que l'Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS) et la Confédération Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES).

Qualité et limite des données

Cette base de données semble assez fournie en informations livrées par les entreprises affiliées à la CNSS. Il faudra la compléter par des données en provenance de la Caisse de Retraite des agents de la Fonction Publique pour avoir des indicateurs exhaustifs sur le secteur moderne. Mieux encore, cela permettrait de disposer d'un répertoire unique des entreprises pour les différentes structures qui gèrent des répertoires d'entreprises.

2.4 Autres sources de données

D'autres données sur le marché du travail sont publiées régulièrement par l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) et l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (OEF). La publication « le repère » est produite par l'ANPE. Elle contient des informations sur la demande et l'offre d'emplois ainsi que les placements effectués.

L'OEF publie un tableau de bord sur l'emploi qui fait une analyse conjoncturelle du marché du travail. Le dernier numéro sur le site de l'Observatoire se rapporte au marché du travail du Bénin en 2008. Ces sources sont toutes limitées au secteur moderne. Les emplois informels et les emplois dans le secteur informel sont mal connus.

Le tableau suivant récapitule les différentes sources de données et leurs caractéristiques.

Tableau 1 : Sources de données existantes pour l'Agenda du travail décent

Source de données	Organisme responsable	Année de réalisation	Champ couvert	Périodicité	observations
Enquête Intégrée sur les conditions de vie des ménages (EMICOV)	INSAE	2007	National	5 ans pour les enquêtes de base et 2 ans pour les enquêtes de suivi	C'est une enquête modulaire qui comprend le volet « emploi »
Enquête Nationale sur le travail des enfants	OIT, INSAE	2008	National	Ponctuelle	Mesure du travail des enfants de 5-17 ans et de certains indicateurs sur l'emploi et le chômage
Recensement Général des Entreprises	INSAE	2008	National	5 ans	Quelques indicateurs sur l'emploi
Base de données de CNSS	CNSS		National	Activité permanente	Indicateurs sur la protection sociale

3. Mesure du travail décent

3.1 Disponibilité des indicateurs sur le travail décent

Cette partie est consacrée à la présentation des indicateurs qui sont : i) estimés et présentés dans les rapports des enquêtes ou d'autres publications, ii) mesurables mais non estimés et présentés et iii) non mesurables selon les 11 éléments fondamentaux de l'Agenda du travail décent.

i. Possibilités d'emploi

Indicateurs estimés et publiés

M – Taux de chômage (S)

Indicateurs mesurables

M – Ratio emploi/population, 15-64 ans (S)

M– Jeunes ni dans le système éducatif ni dans l'emploi, 15-24 ans (S)

M– Emploi informel (S)

A– Taux d'activité de la population active, 15-64 ans

A– Taux de chômage des jeunes, 15-24 ans (S)

A – Chômage par niveau d'instruction (S)

A – Emploi d'après la situation dans la profession (S)

A– Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée (S)

A– Part de l'emploi salarié dans l'emploi non agricole (S)

ii. Gains adéquats et travail productif

Indicateurs mesurables

M – Travailleurs pauvres (S)

M – Taux de bas salaires (S)

A – Salaires réels moyens (S)

A – Rémunération horaire moyenne dans certaines professions (S)

A – Salaire minimum en pourcentage du salaire médian

A – Indice des salaires dans le secteur manufacturier

Indicateurs non mesurables

A – Salariés ayant suivi récemment une formation professionnelle (S)

iii. Horaires décents

Indicateurs estimés et publiés

A – Taux de sous-emploi lié à la durée du travail (S)

La ventilation de ces indicateurs selon le sexe, l'âge, la situation dans l'emploi, la branche d'activité et le milieu de résidence n'est pas publiée mais est mesurable. Il est néanmoins publié les proportions respectives des hommes et des femmes occupés en situation de sous emploi temporel (moins de 35 heures par semaine).

Indicateurs mesurables

M – Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine) (S)

A – Heures habituellement travaillées (tranches horaires types) (S)

A – Heures travaillées par an et par personne (S)

A – Congés annuels payés

iv. Capacité de concilier travail, vie de famille et vie privée

Indicateurs non mesurables

F – Horaires de travail atypiques/inhabituels

F – Protection de la maternité

v. Formes de travail qu'il y a lieu d'abolir

Indicateurs estimés et publiés

M – Travail des enfants

A – Formes dangereuses de travail des enfants (S)

Indicateurs non mesurables (à vérifier)

F – Autres pires formes de travail des enfants (S)

F – Travail forcé (S)

vi. Stabilité et sécurité du travail

Indicateurs mesurables

M – Stabilité et sécurité du travail (travail précaire et durée de l'emploi) (S)

A – Effectifs et salaires des travailleurs occasionnels/journaliers (S)

Les deux indicateurs ne sont pas directement mesurables sous ces libellés. Le premier peut être mesuré à l'aide des indicateurs suivants :

M – Pourcentage d'emplois non permanents (S)

M – Durée moyenne en années des emplois non permanents (S)

Le second indicateur se décompose en deux indicateurs qui sont:

A – Effectifs des travailleurs occasionnels ou journaliers (S)

A – Salaire mensuel moyen d'un travailleur occasionnel ou journalier (S)

vii. Egalité de chances et de traitement dans l'emploi

Indicateurs mesurables

M – Proportion de femmes dans les groupes 11 et 12 de la CITP-88

A – Ecart salarial entre hommes et femmes (salariés permanents)

Indicateurs non mesurables

M – Ségrégation professionnelle selon le sexe

A – Indicateur des principes et droits fondamentaux au travail

A – Mesure de la discrimination fondée sur la race ou l'origine ethnique à l'encontre des autochtones, des travailleurs migrants ou ruraux

F – Mesure de dispersion pour la répartition sectorielle/professionnelle des travailleurs migrants

F – Mesure de l'emploi des personnes handicapées

viii. Sécurité du milieu de travail

Indicateurs non mesurables

M – Taux de lésions professionnelles mortelles

A – Taux de lésions professionnelles non mortelles

A – Temps perdu du fait de lésions professionnelles

A – Inspection du travail (nombre d'inspecteurs pour 10 000 salariés)

ix. Sécurité sociale

Indicateurs estimés et publiés

A – Pourcentage de la population ayant accès à des prestations de soins de santé de base (S)

Cet indicateur est estimé et publié sous le libellé suivant : taux de fréquentation des soins de santé.

Indicateurs mesurables

M – Pourcentage de la population de 65 ans au moins bénéficiant d'une pension (S)

F – Pourcentage de la population active cotisant à un régime de pension (S)

A – Dépenses de soins de santé non directement acquittées par les ménages

Indicateurs non mesurables

F – Dépenses publiques de soutien du revenu en espèces fondé sur les besoins (% du PIB)

F – Bénéficiaires d'une aide au revenu en espèces (% des pauvres)

F – Congé de maladie

x. Dialogue social et représentation des travailleurs et des employeurs

Indicateurs non mesurables

M – Taux de syndicalisation (S)

M – Entreprises affiliées à une organisation d'employeurs [taux]

M – Taux de couverture de la négociation collective (S)

M – Indicateur des principes et droits fondamentaux au travail (liberté syndicale et négociation collective)

A – Grèves et lock-out/taux de journées non effectuées

xi. Contexte économique et social du travail décent

Indicateurs estimés et publiés

C – Pourcentage estimé de la population en âge de travailler qui est séropositive au VIH

C – Enfants non scolarisés (% par âge) (S)

C – Taux d'inflation (CPI)

C – Taux d'alphabétisation des adultes (S)

Indicateurs mesurables

C – Productivité du travail (PIB par salarié, niveau et taux de croissance)

C (supplémentaire) – Inégalité des salaires/des revenus (rapport interdécile D9/D1) (s.o.)

C – Part du travail dans le PIB

- C – Inégalité des revenus (rapport interdécile D9/D1, revenus ou consommation)
 C – Emploi par branche d'activité économique
 C (supplémentaire) – Proportion de femmes dans l'emploi par secteur (classement CITI)

Indicateurs non mesurables

- C – Pourcentage estimé de la population en âge de travailler qui est séropositive au VIH
 C (supplémentaire) – PIB réel par habitant en PPA en dollars E.-U. (niveau et taux de croissance)

Le tableau suivant est un récapitulatif sur la disponibilité des indicateurs.

Tableau 2 : Disponibilité des indicateurs sur le travail décent

Élément fondamental de l'Agenda du travail décent	Indicateur	Disponibilité
Possibilités d'emploi (1+2)	M – Ratio emploi /population, 15-64 ans (S)	Mesurable à partir de l'EMICOV 2007, INSAE
	M – Taux de chômage (S) des 10 ans et plus	Estimé et publié dans Enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages (EMICOV) 2007, rapport de synthèse, mai 2009, INSAE
	M – Jeunes ni dans le système éducatif ni dans l'emploi, 15-24 ans (S)	Mesurable à partir de l'EMICOV 2007, INSAE
	M – Emploi informel (S)	Mesurable à partir de l'EMICOV 2007, INSAE
	A – Taux d'activité de la population de 15-64 ans	Mesurable à partir de l'EMICOV 2007, INSAE
	A – Taux de chômage des jeunes, 15-24 ans (S)	Mesurable à partir de l'EMICOV 2007, INSAE
	A – Chômage par niveau d'instruction (S)	Mesurable à partir de l'EMICOV 2007, INSAE
	A – Emploi d'après la situation dans la profession (S)	Mesurable à partir de l'EMICOV 2007, INSAE
	A – Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée (S)	Mesurable à partir de l'EMICOV 2007, INSAE
	A – Part de l'emploi salarié dans l'emploi non agricole (S)	Mesurable à partir de l'EMICOV 2007, INSAE
Gains adéquats et emploi productif (1+3)	M – Travailleurs pauvres (S)	Mesurable à partir de l'EMICOV 2007, INSAE
	M – Taux de bas salaires (S)	Mesurable à partir de l'EMICOV 2007, INSAE
	A – Rémunération horaire moyenne dans certaines professions (S)	Mesurable à partir de l'EMICOV 2007, INSAE
	A – Salaires réels moyens (S)	Mesurable à partir de l'EMICOV 2007, INSAE
	A – Salaire minimum en pourcentage du salaire médian	Mesurable à partir de l'EMICOV 2007, INSAE
	A – Indice des salaires dans le secteur manufacturier	Mesurable à partir des données de l'EMICOV 2007 et des séries d'indice de prix à la consommation publiés par l'INSAE
	A – Salariés ayant suivi récemment une formation professionnelle (S)	Non Mesurable
Horaires décents (1+3)	M – Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine; durée «habituelle») (S)	Mesurable à partir de l'EMICOV 2007, INSAE
	A – Heures habituellement travaillées (tranches horaires types) (S)	Mesurable à partir de l'EMICOV 2007, INSAE
	A – Heures travaillées par an et par personne (S)	Mesurable à partir de l'EMICOV 2007, INSAE
	A – Taux de sous-emploi lié à la durée du travail (S)	Estimé et publié dans Enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages (EMICOV) 2007, rapport de synthèse, mai 2009, INSAE
	F – Congés annuels payés	Mesurable à partir de l'EMICOV 2007, INSAE
Capacité de concilier	F – Horaires de travail	Non mesurable

Elément fondamental de l'Agenda du travail décent	Indicateur	Disponibilité
travail, vie de famille et vie privée (1+3)	asociaux/inhabituels	
	F – Protection de la maternité	Non mesurable
Formes de travail qu'il y a lieu d'abolir (1+3)	M – Travail des enfants	Estimé et publié dans le rapport d'analyse de l'enquête nationale sur le travail des enfants, 2008, OIT, INSAE
	A – Formes dangereuses de travail des enfants (S)	Estimé et publié dans le rapport d'analyse de l'enquête nationale sur le travail des enfants, 2008, OIT, INSAE
	F – Autres pires formes de travail des enfants (S)	Non mesurable
	F – Travail forcé (S)	Non mesurable
Stabilité et sécurité du travail (1, 2+3)	M – Pourcentage d'emplois non permanents (S)	Mesurable à partir de l'EMICOV 2007, INSAE
	M – Durée moyenne en années des emplois non permanents (S)	Mesurable à partir de l'EMICOV 2007, INSAE
	A – Effectifs des travailleurs occasionnels ou journaliers (S)	Mesurable à partir de l'EMICOV 2007, INSAE
	A – Revenu moyen mensuel des travailleurs occasionnels/ journaliers (S)	Mesurable à partir de l'EMICOV 2007, INSAE
Egalité de chances et de traitement dans l'emploi (1, 2+3)	M – Ségrégation professionnelle selon le sexe	Non mesurable
	M – Proportion de femmes dans les groupes 11 et 12 de la CITP-88	Mesurable à partir de l'EMICOV 2007, INSAE
	A – Ecart salarial entre hommes et femmes (salariés permanents)	Mesurable à partir de l'EMICOV 2007, INSAE
	A – Indicateur des principes et droits fondamentaux au travail	Non mesurable
	A – Mesure de la discrimination fondée sur la race ou l'origine ethnique à l'encontre des autochtones, des travailleurs migrants ou ruraux	Non mesurable
	F – Mesure de dispersion pour la répartition sectorielle/ professionnelle des travailleurs migrants	Non mesurable
	F – Mesure de l'emploi des personnes handicapées	Non mesurable
Sécurité du milieu de travail (1+3)	M – Taux de lésions professionnelles mortelles	Non mesurable
	A – Taux de lésions professionnelles non mortelles	Non mesurable
	A – Temps perdu du fait de lésions professionnelles	Non mesurable
	A – Inspection du travail (nombre d'inspecteurs pour 10 000 salariés)	Non mesurable
Sécurité sociale (1+3)	M – Pourcentage de la population de 65 ans au moins bénéficiant d'une pension (S)	Mesurable à partir de l'EMICOV 2007, INSAE
	A – Dépenses de soins de santé non directement acquittées par les ménages	Mesurable à partir des données de l'Annuaire de statistiques sanitaires, 2006, SNIGS/DPP, 2006
	A – Pourcentage de la population ayant accès à des prestations de soins de santé (de base) (S)	Estimé et publié par l'INSAE dans « Tableau de bord social 2008 », Août 2009
	F – Pourcentage de la population active cotisant à un régime de pension (S)	Mesurable à partir de l'EMICOV 2007, INSAE

Élément fondamental de l'Agenda du travail décent	Indicateur	Disponibilité
Dialogue social et représentation des travailleurs et des employeurs (1+4)	M – Taux de syndicalisation (S)	Non mesurable
	M – Entreprises affiliées à une organisation d'employeurs [taux]	Non mesurable
	M – Taux de couverture de la négociation collective (S)	Non mesurable
	M – Indicateur des principes et droits fondamentaux au travail (liberté syndicale et négociation collective)	Non mesurable
	A – Grèves et lock-out/taux de journées non effectuées	Non mesurable
Contexte économique et social du travail décent	C – Enfants non scolarisés (% par âge) (S)	Estimé et publiés dans le rapport d'analyse de l'enquête nationale sur le travail des enfants, 2008, OIT, INSAE
	C – Pourcentage estimé de la population en âge de travailler qui est séropositive au VIH	Estimé et publié dans le rapport d'analyse de l'EDSB III, 2007, INSAE
	C – Productivité du travail (PIB par salarié, niveau et taux de croissance)	Estimable à partir des données de l'EMICOV 2007 (nombre de salariés) et les estimations du PIB publiées par l'INSAE dans « Tableau de bord social 2008 », Août 2009
	C – Inégalité des revenus (rapport interdécile D9/D1, revenus ou consommation)	Mesurable à partir de l'EMICOV 2007, INSAE
	C – Taux d'inflation (CPI)	Séries mensuelles d'indice harmonisé de prix à la consommation à Cotonou publiées par l'INSAE sur son site.
	C – Emploi par branche d'activité économique	Mesurable à partir de l'EMICOV 2007, INSAE
	C – Taux d'alphabétisation des adultes (S)	Estimé et publié par l'INSAE dans « Tableau de bord social 2008 », Août 2009
	C – Part du travail dans le PIB	Mesurable à partir des données de l'EMICOV 2007 et les séries de comptes nationaux produits par l'INSAE
	C (supplémentaire) – PIB réel par habitant en PPA en dollars E.-U. (niveau et taux de croissance)	Mesurable à partir des séries de comptes nationaux fournis par l'INSAE et les séries de PPA disponibles dans les bases de données internationales
	C (supplémentaire) – Proportion de femmes dans l'emploi par secteur (classement CITI)	Mesurable à partir de l'EMICOV 2007, INSAE
C (supplémentaire) – Inégalité des salaires/des revenus (rapport interdécile D9/D1) (s.o.)	Mesurable à partir de l'EMICOV 2007, INSAE	

3.2 Ajustement des questionnaires par rapport aux indicateurs non mesurables

L'ajustement des questionnaires pour prendre en compte les indicateurs non mesurables par les sources de données disponibles, entraînera sûrement des coûts de réalisation. Par ailleurs, l'obtention de certains indicateurs, notamment sur le travail des enfants, la ségrégation professionnelle selon le sexe, la mesure de la discrimination fondée sur la race ou l'origine ethnique à l'encontre des autochtones, des travailleurs migrants ou ruraux nécessite des enquêtes spécifiques auprès des entreprises ou dans les ménages.

S'agissant de la ségrégation professionnelle selon le sexe, elle peut être analysée avec un proxy obtenu dans une enquête sur l'emploi dans les entreprises à partir des inégalités de revenu du travail à compétence égale.

L'indicateur des principes et droits fondamentaux au travail est complexe à mesurer. Il requiert une combinaison des indicateurs sur le nombre de conventions ratifiées, le travail des enfants, la liberté d'association et le droit à la négociation collective, la discrimination dans l'emploi et le travail forcé. Les trois derniers indicateurs sont aussi complexes à mesurer.

A titre d'exemple, la liberté d'association et le droit à la négociation collective peuvent être mesurés par le taux de syndicalisation et le nombre de conventions de l'OIT liées à la liberté d'association ratifiées par le pays. En considérant simplement le taux de syndicalisation, il n'est pas facile à obtenir puisque certains syndicats ne connaissent pas exactement le nombre de leurs adhérents. Même s'ils le savent ils ne souhaitent pas le communiquer pour des raisons stratégiques.

Le taux de couverture de la négociation collective s'exprime comme un rapport entre le nombre de travailleurs couverts par une convention collective et le nombre total de travailleurs salariés. Il indique dans quelle mesure les conditions d'emploi sont régies par la convention collective. Le gros problème est le manque d'information sur le numérateur. Pour y remédier, la question doit être posée aux employeurs dans les enquêtes auprès des entreprises modernes, notamment lors du bilan des emplois.

Tableau 3 : Propositions pour la mesure des indicateurs sur le travail décent absents dans les sources de données

Elément fondamental de l'Agenda du travail décent	Indicateur	Proposition d'amélioration des questionnaires ou supports de collecte de données
Gains adéquats et emploi productif (1+3)	A – Salariés ayant suivi récemment une formation professionnelle	Il faut prévoir dans les questionnaires des enquêtes auprès des entreprises, des questions à adresser au personnel salarié, telles que : - Avez-vous bénéficié au cours des 12 derniers mois d'un stage de formation continue ?
Capacité de concilier travail, vie de famille et vie privée (1+3)	F – Horaires de travail atypiques/inhabituels	Il faut prévoir dans les questionnaires des enquêtes auprès des entreprises, des questions à adresser au personnel, telles que : - Vous arrive-t-il de travailler en dehors des horaires habituels de service ? - Si oui, en moyenne combien de jours cela peut vous arriver dans un mois de travailler en dehors des horaires prescrits ?
	F – Protection de la maternité	Il faut adresser une question aux femmes âgées de 15 à 49 ans révolues dans une enquête auprès des entreprises : Avez-vous accouché d'un enfant au cours des 12 derniers mois ? Si oui, en tout combien de jours de congé de maternité aviez-vous bénéficié pendant toute la période de grossesse et de maternité ? (0 si pas de congé)
Formes de travail qu'il y a lieu d'abolir (1+3)	F – Autres pires formes de travail des enfants (S)	Il faut d'abord que le pays ait adopté une liste d'activités jugées comme pires formes de travail des enfants. Cette liste doit intégrer la nomenclature des métiers à utiliser pendant l'enquête sur l'emploi auprès des ménages ou des entreprises
	F – Travail forcé (S)	Cet indicateur est difficile à mesurer, à moins d'une enquête spécifique sur des sites de travail jugés dangereux pour les enfants. S'il le faut, on peut faire recours aux inspecteurs de travail pour

Élément fondamental de l'Agenda du travail décent	Indicateur	Proposition d'amélioration des questionnaires ou supports de collecte de données
		<p>une telle enquête.</p> <p>Les questions suivantes peuvent être posées aux enfants retrouvés sur les lieux de travail.</p> <p>1) Comment êtes-vous recruté sur ce site ? 1. Sur votre propre demande 2. Amené par un parent ou un proche 3. Conduit de force sur le lieu de travail</p> <p>Si la réponse est 1 ou 2 alors on pose la question suivante :</p> <p>2) Pouvez-vous librement démissionner et quitter ce lieu de travail à tout moment sans pression ? 1. Oui 2. Non</p>
Egalité de chances et de traitement dans l'emploi (1, 2+3)	M – Ségrégation professionnelle selon le sexe	<p><i>Questions aux hommes et aux femmes travaillant dans les entreprises :</i></p> <p>1) Quel était le mode de votre recrutement ? 1. Réussie à un concours de recrutement 2. Recrutement sur examen de dossier 3. recommandée 4. autre à préciser</p> <p>2) Depuis quand travaillez-vous dans cette entreprise ?</p> <p>3) Avez-vous bénéficié au moins une fois d'un avancement professionnel ?</p> <p><i>Questions réservées aux femmes</i></p> <p>4) Avez-vous été une fois victime de harcèlement sexuel de la part des collègues du sexe masculin ? 1. Oui 2. Non</p> <p>5) Pensez-vous qu'il y a des tâches qu'on vous confie parce que vous êtes une femme ? 1. Oui 2. Non</p> <p>6) Pensez-vous qu'il y a des tâches qu'on ne vous confie pas parce que vous êtes une femme ? 1. Oui 2. Non</p> <p><i>Questions réservées aux hommes :</i></p> <p>7) Avez-vous été une fois victime de harcèlement sexuel de la part des collègues du sexe féminin ? 1. Oui 2. Non</p> <p>8) Pensez-vous qu'il y a des tâches qu'on vous confie parce que vous êtes un homme ? 1. Oui 2. Non</p> <p>9) Pensez-vous qu'il y a des tâches qu'on ne vous confie pas parce que vous êtes un homme ? 1. Oui 2. Non</p>
	A – Indicateur des principes et	Complexe à mesurer. Il doit résulter d'une

Élément fondamental de l'Agenda du travail décent	Indicateur	Proposition d'amélioration des questionnaires ou supports de collecte de données
	droits fondamentaux au travail	<p>combinaison d'indicateurs sur le nombre de conventions ratifiées, le travail des enfants, la liberté d'association et le droit à la négociation collective, la discrimination dans l'emploi et le travail forcé.</p> <p>Les différents indicateurs doivent être construits au Bureau en fonction des données disponibles dans le pays.</p>
	A – Mesure de la discrimination fondée sur la race ou l'origine ethnique à l'encontre des autochtones, des travailleurs migrants ou ruraux	<p>Le choix de l'indicateur doit être fait au bureau. Dans le cas de l'EMICOV, des questions peuvent être introduites dans la fiche de composition de ménage sur l'ethnie des individus, le milieu de résidence et le statut migratoire.</p> <p>Dans le module sur l'emploi la question suivante peut être posée : Dans votre lieu de travail, avez-vous une fois été victime de discrimination à cause des raisons suivantes : 1) à cause de votre ethnie ou votre race 2) parce que vous provenez du milieu rural 3) parce que vous êtes un migrant d'une autre localité ou d'un autre pays.</p>
	F – Mesure de dispersion pour la répartition sectorielle/ professionnelle des travailleurs migrants	Avec l'introduction de la variable sur le statut migratoire dans la fiche de composition du ménage, on peut bien obtenir dans l'enquête emploi une mesure de cet indicateur
	F – Mesure de l'emploi des personnes handicapées	Il faut introduire dans la fiche de composition du ménage dans les enquêtes emploi, une question sur le handicap des individus. En mettant en liaison cette question avec le module emploi, on peut bien estimer l'effectif des personnes handicapées pourvues d'un emploi.
Sécurité du milieu de travail (1+3)	M – Taux de lésions professionnelles mortelles	Une recommandation doit être faite à la Direction Générale du Travail de collecter et de publier ces données. De même, il y a lieu d'adapter le libellé et le contenu de l'indicateur produit par la CNSS au libellé exact de l'indicateur sur le travail décent. La Caisse publie plutôt le nombre d'accidents de travail mortels.
	A – Taux de lésions professionnelles non mortelles	Une recommandation doit être faite à la Direction Générale du Travail de collecter et de publier ces données. De même, il y a lieu d'adapter le libellé et le contenu de l'indicateur produit par la CNSS au libellé exact de l'indicateur sur le travail décent. La Caisse publie plutôt le nombre d'accidents de travail mortels.
	A – Temps perdu du fait de lésions professionnelles	<p>Introduire dans les enquêtes emploi auprès des ménages ou des entreprises les questions suivantes :</p> <p>1) Avez-vous été victime d'un accident de travail au cours des 12 derniers mois ? 1. Oui 2. Non</p> <p>2) Si oui, cet accident a-t-il entraîné des lésions ? 1. Oui 2. Non</p> <p>3) Si oui, combien de temps étiez-vous resté sans travailler à cause de cette lésion</p>

Elément fondamental de l'Agenda du travail décent	Indicateur	Proposition d'amélioration des questionnaires ou supports de collecte de données
	A – Inspection du Travail (Nombre d'inspecteurs pour 10 000 salariés)	professionnelle ? Une recommandation doit être faite à la Direction Générale du Travail de collecter et de publier ces données
Sécurité sociale (1+3)	F – Dépenses publiques de soutien du revenu en espèces fondé sur les besoins (% du PIB)	Ces informations peuvent être collectées au Ministère chargé du budget
	F – Bénéficiaires d'une aide au revenu en espèces (% des pauvres)	Introduire dans l'enquête EMICOV sur la pauvreté des questions sur les types d'aides reçues en espèces et le montant de ces aides.
	F – Congé de maladie	Introduire dans le module emploi de l'EMICOV la question suivante : Avez-vous droit en cas de maladie jugée sérieuse à un congé pour vous faire soigner ? 1. Oui 2. Non
Dialogue social et représentation des travailleurs et des employeurs (1+4)	M – Taux de syndicalisation (S)	Dans le questionnaire de l'EMICOV, volet « emploi » : Supprimer la question AP15a « y a-t-il au moins un syndicat dans l'entreprise où vous exercez votre emploi principal » Reformuler la question AP15b de la façon suivante : « Etes-vous membre d'un syndicat lié à l'emploi principal que vous exercez ? » 1. Oui 2. Non Insérer aussi au niveau des activités secondaires une question sur l'appartenance de l'individu à un syndicat lié à son emploi secondaire.
	M – Entreprises affiliées à une organisation d'employeurs [taux]	Le calcul de cet indicateur requiert l'unicité des répertoires d'entreprise au niveau des structures telles que le CNPB, l'INSAE et la CNSS. C'est ce qui devait permettre de déterminer le dénominateur du taux. Le CNPB peut fournir le nombre d'entreprises qui lui sont affiliées.
	M – Taux de couverture de la négociation collective (S)	Introduire dans les enquêtes sur le bilan de l'emploi dans le secteur moderne que doit développer l'OEF, les questions suivantes à poser aux employeurs : Votre entreprise a-t-elle participé à des négociations collectives avec son personnel au cours des 12 derniers mois ? 1. Oui 2. Non Si oui, quelles sont les conventions négociées et combien de travailleurs salariés de votre entreprise cela concerne-t-il ?
	M – Indicateur des principes et droits fondamentaux au travail (liberté syndicale et négociation collective)	Cet indicateur est calculé à partir de la combinaison du taux de syndicalisation et du taux de couverture des négociations collectives
	A – Grèves et lock-out/taux de journées non effectuées	Une recommandation doit être faite à la Direction Générale du Travail de collecter ces données

3.3 Raisons principales de la non estimation des indicateurs mesurables

Jusqu'à présent, les pays africains à l'instar du Bénin, se contentent de publier les indicateurs de base d'un système d'information sur le marché du travail. Il s'agit notamment des indicateurs clés comme le taux de chômage, le taux d'activité et l'effectif des inactifs. Il y a donc une sous exploitation des données d'enquêtes sur l'emploi et des sources administratives pour produire le maximum d'indicateurs sur l'emploi et le travail décent.

De façon générale, la revue a permis de constater que la stratégie de diffusion de l'INSAE est de publier dans un premier temps un rapport préliminaire ou de synthèse des résultats issus des enquêtes ou recensements. Ces rapports sont souvent largement diffusés auprès des partenaires techniques et financiers et les différentes structures sectorielles. L'INSAE organise également des ateliers de dissémination à l'occasion desquels les exemples des rapports en format dur sont distribués aux participants. Les rapports préliminaires sont ensuite postés sur le site web de l'INSAE (www.insae-bj.org).

Les demandes sont ensuite adressées par les utilisateurs à l'INSAE pour la production ou l'analyse des indicateurs spécifiques. Dans le cas d'espèces, plusieurs indicateurs sur le travail décent peuvent être estimés à partir de l'EMICOV sur requête adressée à l'INSAE.

3.4 Récapitulatif des indicateurs estimés et publiés sur le travail décent

Le tableau ci-après présente les différents indicateurs estimés et publiés selon les sources examinées.

Indicateurs récents sur le travail décent

Indicateur (M = principal, A = additionnel, C = indicateur de contexte)	Valeur globale	Valeur Ventilée par sexe	Valeurs ventilées par groupe d'âge	Valeurs ventilées par situation dans l'emploi	Valeurs ventilées par branche d'activité	Valeurs ventilées par zones rurales / urbaines	Source de données
M – Taux de chômage de la population de 10 ans et plus (S)	0,74%	H = 0,56 F = 1,56	Non estimé	Non estimé	Non Estimé	Urbain = 1,85% Rural = 0,21%	EMICOV 2007, rapport de synthèse, mai 2009, INSAE
A – Taux de sous-emploi lié à la durée du travail (S)	9,3%	Non estimé	Non estimé	Non estimé	Non estimé	Urbain = 8,2% Rural = 9,8%	EMICOV 2007, rapport de synthèse, mai 2009, INSAE
M – Travail des enfants de 5 à 17 ans	34,0%	H = 33,5% F = 34,6%	05-11 =29,5% 12-13 =39,6% 14-17 =43,2%	Non estimé	Agriculture = 64,5% Industrie =6,8% Service=28,7%	Urbain =18,4% Rural = 42,3%	Rapport d'analyse de l'ENTE au Bénin de 2008, BIT, INSAE 2009
A – Formes dangereuses de travail des enfants de 5 à 17 ans (S) % enfants astreints à des travaux dangereux	23,6%	H =23,4% F =23,8 %	05-11 =18,8% 12-13 =29,2% 14-17 =33,3%	Non estimé	Non estimé	Urbain = 13,2% Rural = 29,1%	Rapport d'analyse de l'ENTE au Bénin de 2008, BIT, INSAE 2009
A- Pourcentage de la population fréquentant les soins de santé	45,2%	Non estimé	Non estimé	Non estimé	Non estimé	Non estimé	Tableau de bord social de 2008, INSAE 2009
C – Enfants non scolarisés de 6-12 ans (% par âge) (S)	2,7%	Non Estimé	Non Estimé	Non Estimé	Non Estimé	Urbain = 0,8% Rural = 3,8%	Rapport d'analyse de l'ENTE au Bénin de 2008, BIT, INSAE 2009
C – Pourcentage estimé de la population en âge de travailler qui est séropositive au VIH (personnes âgées de 15-49 ans)	1,2%	H=1,5% F=0,8%	15-19 =0,2 % 20-24 =1,2 % 25-29 =1,4 % 30-34 =1,8% 35-39 =1,5% 40-44 =1,5 % 45-49 =1,6 %	Non Estimé	Non Estimé	Urbain = 1,7% Rural =0,9 %	EDSB-III, 2006, Rapport final, INSAE, Bénin
C – Taux d'inflation (CPI) au mois de décembre 2009	-2,9%						www.insae-bj.org

Indicateur (M = principal, A = additionnel, C = indicateur de contexte)	Valeur globale	Valeur Ventilée par sexe	Valeurs ventilées par groupe d'âge	Valeurs ventilées par situation dans l'emploi	Valeurs ventilées par branche d'activité	Valeurs ventilées par zones rurales / urbaines	Source de données
C – Taux d'alphabétisation des adultes en 2007	39,5%	Non estimé	Non estimé	Non estimé	Non estimé	Non estimé	« Tableau de bord social 2008 », Août 2009, INSAE

4. Gestion de l'information sur le marché du travail

4.1 Structures intervenant dans le SIMT

Le Système d'information sur le marché du travail (SIMT) au Bénin est animé par plusieurs acteurs. Les principaux producteurs de données statistiques dans le SIMT sont :

- l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE),
- l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (OEF)
- la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)

Certains acteurs peuvent être considérés à la fois comme producteurs et utilisateurs des IMT. Il s'agit de :

- la Direction Générale du Travail (DGT) ;
- l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) ;

Enfin le système comprend les utilisateurs des IMT, tels que :

- la Direction de la Promotion de l'Emploi (DPE) ;
- le Conseil National du Patronat du Bénin ;
- les Centrales Syndicales des travailleurs ;
- les universitaires ;
- les parlementaires ;
- d'autres administrations publiques ou privées ;
- les Partenaires techniques et financiers.

Les rôles, tâches et responsabilités des différents acteurs sont résumés dans le tableau ci-après.

a. Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE)

L'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) est l'organe central de la statistique au Bénin. A ce titre, il est chargé de :

- rassembler, dépouiller, analyser et présenter au gouvernement dans les délais convenus des statistiques sûres scientifiquement élaborées.
- produire et aider à produire les renseignements chiffrés utiles à la prise de décision et à la gestion.

L'INSAE assure le secrétariat du Conseil national de la statistique et est également chargé du suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS). Il fournit en outre des appuis aux autres structures pour l'organisation des enquêtes et l'analyse des résultats.

b. Observatoire de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (OEF)

L'Observatoire de l'Emploi et de la Formation (OEF) est créé par le décret n°2008-319 du 19 mai 2008. Son existence est donc très récente. Il a pour mission de contribuer à l'amélioration de l'information sur le marché du travail afin d'aider à la prise de décision dans le champ de la relation emploi-formation. A ce titre, il est chargé de :

- collecter, traiter, analyser et diffuser des informations dans le champ de relation emploi-formation ;
- formuler des avis et des propositions destinés à éclairer les choix des décideurs en matière de politique d'emploi et de formation, sur la base des études sur l'emploi et la formation et les facteurs qui les influencent aussi bien dans le secteur formel qu'informel ;

- organiser l'échange et la confrontation d'idées entre les différents partenaires sur les questions relatives à l'emploi et à la formation, en assurant un service d'accompagnement des décisions en matière de promotion de l'emploi et de renforcement des capacités des ressources humaines.

c. Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)

Initialement dénommée Caisse de Compensation des Prestations Familiales (CCPF), l'actuelle Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) existait depuis le 26 Janvier 1956 avec l'institution à cette époque des prestations qui couvrait deux risques les charges de famille et la maternité.

Historiquement, la Caisse a connu les mutations suivantes. En 1959, elle était dénommée la Caisse de Compensation des Prestations Familiales et des Accidents du Travail (CCPFAT). En 1970, elle devient la Caisse Dahoméenne de Sécurité Sociale (CDSS). En 1975, elle prit le nom de l'Office Béninois de Sécurité Sociale (OBSS).

Après les prestations familiales et les risques professionnels ce sera l'institution de la branche des pensions de retraite qui remonte au 27 Mars 1958, date de création de l'Institut de Prévoyance et de Retraite de l'Afrique Occidentale (IPRAO). Il est à noter que le service des pensions était assuré avant 1970 par l'Institut de Prévoyance et de Retraite de l'Afrique Occidentale (IPRAO) devenu inadéquat suite à l'indépendance des pays francophones de l'Afrique de l'Ouest. C'est finalement la loi n° 98-019 du 21 Mars 2003 portant code de Sécurité Sociale en République du Bénin qui a transformé l'OBSS en Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).

La CNSS est un régime général de sécurité sociale instituée en faveur des travailleurs soumis au code du travail. A ce titre, la CNSS prend en charge : i) les prestations familiales et de maternité, ii) les prestations des risques professionnelles et iii) les prestations des pensions (vieillesse, invalidité et survivant).

d. Direction Générale du Travail (DGT)

La Direction Générale du Travail est l'organe d'exécution de la politique de l'Etat en matière de Travail. A ce titre, elle est chargée :

- de la conception et de l'élaboration des textes législatifs, réglementaires et conventionnels en matière de travail, de main-d'oeuvre et de sécurité sociale ;
- des relations internationales dans le domaine du travail ;
- de la promotion du dialogue social ;
- de la promotion de la santé au travail ;
- de la promotion de la sécurité sociale dans tous les secteurs d'activités ;
- de la collecte et de la publication des statistiques du travail.

La Direction Générale du Travail assure le Secrétariat Permanent du Conseil National du Travail (CNT) et celui de la Commission Nationale de Sécurité et de Santé au Travail (CNSST).

e. Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE)

L'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) est régie par la loi N° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractère social, culturel et scientifique. Elle est un établissement à caractère social, doté de la personnalité morale et jouissant d'une autonomie financière. L'ANPE est placée sous la tutelle du Ministère chargé de l'Emploi.

L'ANPE a pour mission de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi. Elle est chargée de :

- contribuer à l'élaboration des indicateurs sur l'emploi, le chômage, la formation professionnelle et au développement de la communication pour l'emploi ;
- faciliter l'intermédiation entre l'offre et la demande d'emplois à travers des activités d'information, d'orientation, d'appui-conseil et de prospection des potentialités d'emplois en milieux urbain, péri-urbain, rural, etc ;
- promouvoir l'emploi en général, et l'emploi en milieu rural en particulier, en collaboration avec le Fonds National de Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ) ;
- contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des programmes de développement de l'emploi, à travers des activités d'appui à la promotion de l'auto-emploi ainsi que de l'emploi salarié par le développement des stages de pré-insertion ;
- contribuer au développement de l'emploi à travers des activités de formation initiale, de perfectionnement et de reconversion ;
- mobiliser et gérer les ressources destinées au financement des divers programmes et projets relatifs à la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi.

f. Direction de la Promotion de l'Emploi

La Direction de la Promotion de l'Emploi a pour mission de suivre, d'exécuter et de coordonner les actions visant le renforcement des capacités des personnes sans emploi pour un accès à un premier emploi ou à l'auto-emploi. Elle contribue à l'amélioration de la formation professionnelle, du perfectionnement et de la formation continue. Elle est chargée d'élaborer et de suivre la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi (PNE). A ce titre, elle a pour missions entre autres :

- d'élaborer et promouvoir la PNE,
- de coordonner la formulation, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des stratégies, programmes et projets découlant de la PNE,
- de suivre au plan national toute initiative en faveur de l'emploi des jeunes.

g. Conseil National du Patronat du Bénin (CNPB)

Le Conseil National du Patronat du Bénin (CNPB) a été créé le 13 septembre 1984. Il regroupe des Organisations, Associations et Groupements Professionnels d'employeurs du Bénin. Il est né de la volonté des associations et groupements professionnels d'employeurs de se regrouper au sein d'une organisation Faïtière.

Le CNPB a pour mission le développement de l'activité entrepreneuriale et la promotion des relations saines et équilibrées avec les partenaires sociaux et les pouvoirs publics, en œuvrant à l'amélioration de l'environnement de l'entreprise par des actions de plaidoyer et de participation efficiente à l'élaboration et au suivi des politiques économiques et sociales.

Il a pour vision de « Constituer un creuset d'entreprises représentatif au sein duquel se renforce et se développe la confiance mutuelle entre les membres par l'incitation au travail en réseau (local, national, régional, international) et la mise en œuvre de solutions appropriées pour relever les défis qu'appelle une économie nationale dynamique et prospère. »

Le CNPB est un interlocuteur représentatif, face aux pouvoirs publics, dans la défense des intérêts et la promotion du secteur privé. Il entretient de bonnes relations avec ses partenaires privilégiés que sont les centrales syndicales, les Ministères chargés du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

h. Centrales syndicales de travailleurs

La revue a eu des séances de travail avec deux centrales syndicales. Il s'agit de la Confédération Générale des Travailleurs du Bénin (CGTB) et de la Confédération des

Organisations Syndicales Indépendantes du Bénin (COSI-Bénin). Mais il existe d'autres centrales syndicales. La présentation qui est faite est générique pour l'ensemble des centrales.

Les centrales syndicales œuvrent toutes au renforcement des liens entre leurs membres. Elles appuient leurs initiatives et défendent leurs intérêts par des représentations nationales auprès des autorités politiques et administratives. Elles sont chargées de :

- de défendre les droits des travailleurs ;
- d'apporter des appuis organisationnels et institutionnels dans leur secteur d'intervention ;
- de faire de la communication pour le changement de comportement ;
- de participer à la consolidation de la société civile.

i. Université d'Abomey Calabi (UAC)

Elle a une mission de formation de ressources humaines et de recherche scientifique. Les domaines de recherche sont variés et comprennent également l'analyse de l'emploi et du marché du travail

j. Autres structures et organismes

D'autres structures et organismes participent à des degrés divers au fonctionnement du SIMT au Bénin. Il s'agit :

- du Programme d'appui à la promotion de l'emploi des jeunes (PAPEJ),
- du Fonds National pour la Promotion des Entreprises et de l'Emploi des jeunes (FNPEEJ),
- de la Direction Générale de la Fonction Publique,
- du Fonds National de la Microfinance (FNM),
- des partenaires techniques et financiers,
- des écoles d'enseignement supérieur,
- d'autres structures publiques ou privées.

4.2 Fonctionnement du SIMT

Au Bénin, il n'existe pas encore de cadre réglementaire de concertation entre les différents acteurs du SIMT. L'INSAE est cité par presque tous les acteurs comme l'organe qui doit être au premier rang des producteurs des IMT. Les utilisateurs ont fondé leur espoir sur les résultats des opérations statistiques de grande envergure telles que l'EMICOV. Malheureusement, l'exploitation des données de l'enquête n'est pas optimale. Très peu d'indicateurs sont publiés. La stratégie de l'INSAE qui consiste à satisfaire des demandes spécifiques solvables n'est pas forcément comprise par les utilisateurs.

D'un autre côté, la création de l'OEF est très récente, soit en 2008. Cette structure se met en place progressivement pour satisfaire des demandes spécifiques sur la question de l'emploi et de la formation professionnelle. La CNSS quant à elle améliore sa visibilité par la participation aux journées « porte ouverte » sur la statistique organisées chaque année par l'INSAE.

Toutes ces stratégies développées par les producteurs ne satisfont pas réellement les utilisateurs. Le CNPB par exemple reconnaît qu'il a un partenariat avec l'OEF et la CNSS. Toutefois, il y a lieu de développer une synergie entre les différentes structures. Par ailleurs, pour l'ANPE, les données produites par l'INSAE sont diffusées avec retard. De plus, les séries de données sont disjointes.

La Direction de la Promotion de l'Emploi (DPE) déclare que les données de l'INSAE méritent d'être complétées par l'OEF pour répondre à ses besoins. Mais l'OEF très récent n'a pas encore tous les moyens requis pour réaliser l'analyse du marché du travail. Par ailleurs, la DPE avoue la

difficulté réelle qu'elle a de formuler ses besoins en termes d'indicateurs statistiques sans un encadrement adéquat par les spécialistes.

Pour les centrales syndicales, il y a un blocus sur les relations institutionnelles entre les syndicats et les structures gouvernementales. Les syndicats accèdent difficilement aux données statistiques officielles lorsqu'ils en font la demande.

La DGT reste le parent pauvre des producteurs des statistiques du travail. Son service de la main d'œuvre et de la statistique manque de moyens matériels et ne publie pas. Il sert plutôt de canal de transmission des questionnaires du BIT aux structures devant répondre à ces enquêtes internationales.

Il faut également une réflexion profonde sur la stratégie de diffusion des données par les principaux producteurs. Les publications des résultats d'enquêtes ou des analyses accusent généralement du retard et beaucoup d'indicateurs mesurables ne sont pas estimés et publiés.

Il y a donc lieu de réfléchir à une stratégie de diffusion des données statistiques dans un pays où la discipline statistique est la moins perçue par la population. Par ailleurs, il est important de renforcer les moyens de l'OEF pour réaliser des études spécifiques demandées souvent par des structures en charge de la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi, telles que le bilan de l'emploi, l'impact des micro-finances sur la création d'emplois, etc.

Le BIT a appuyé en août 2010, l'organisation d'un atelier de réflexion dans le but d'améliorer la synergie entre les structures chargées de la production des données sur le marché du travail, L'atelier a recommandé la mise en place d'un cadre institutionnel nécessaire au développement du SIMT. Les recommandations sont suivies par un groupe de travail composé de la DGT, l'INSAE, l'OEF et la CNSS. La DGT est désignée Chef de file.

5. Programme pays du travail décent et coopération technique

5.1 Programme national de promotion du travail décent (PPTD)

Le Bénin a adopté en 2010, un programme pays pour la promotion du travail décent (PPTD). Ce programme a été élaboré avec l'appui constant du BIT. Il se déroulera sur la période 2010-2015. Les priorités assignées à ce programme sont : i) le renforcement du dialogue social, ii) la promotion d'emplois décents pour les jeunes hommes et femmes en milieu urbain et rural par le développement d'entreprises durables et iii) la consolidation et l'extension de la protection sociale.

Les priorités sont déclinées en résultats à court et à moyen termes pour lesquels des stratégies sont définies. Les résultats attendus du programme sont :

- une charte sur le dialogue social, prenant en compte les questions d'égalité entre hommes et femmes, est mise en œuvre et son organe de gestion opérationnel ;
- les mandants tripartites ont des capacités renforcées pour la ratification et l'application effective des normes internationales du travail ainsi que pour le respect de leurs obligations constitutionnelles ;
- des stratégies, politiques, plans et programmes de promotion de l'emploi sont formulés et mis en œuvre avec l'implication des partenaires sociaux ;
- les capacités des structures du Ministère de la Micro Finance, de l'emploi des jeunes et des Femmes, du Ministère du Travail et des Partenaires sociaux sont renforcées en matière de promotion et mise en œuvre des politiques d'emplois ;

- un socle de protection sociale est progressivement mis en œuvre par le gouvernement à travers la mise en place du régime d'assurance maladie universelle (RAMU) ;
- les mandants tripartites mettent en œuvre des politiques et stratégies de Santé et Sécurité au Travail dans les économies formelle et informelle.

Le document comprend en annexe, un plan d'exécution et une liste de projets de coopération technique pouvant permettre la mise en œuvre du PPTD. Le suivi et l'évaluation du programme sont de la responsabilité des mandants tripartites avec l'appui du BIT.

5.2 Stratégie nationale de la statistique du Bénin 2008-2012

Le Bénin s'est doté d'une stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) pour la période de 2008-2012. Tous les sectoriels ont participé à son élaboration qui était basé sur deux principes : i) la double option producteur-utilisateur et ii) l'adaptation continue des dispositifs de production statistique à l'évolution des contextes.

La SNDS s'articulait autour de cinq axes stratégiques : i) la dynamisation institutionnelle du système statistique institutionnel (SSN), ii) la production statistique adaptée, iii) la promotion de l'utilisation et de la culture statistique, iv) le développement qualitatif des ressources humaines et v) le financement durable de la SNDS. Des plans d'actions sont définis pour mettre en œuvre les axes stratégiques.

L'INSAE fait chaque année le point de la mise en œuvre de la SNDS au Conseil National de la Statistique et présente son programme de travail. La revue à mi parcours de la SNDS n'est pas encore effectuée. S'agissant de l'amélioration des statistiques du travail et de la protection sociale en particulier, les actions suivantes sont programmées :

- rédiger et valider des cahiers de charges de normalisation qui deviennent la référence pour l'élaboration des statistiques sectorielles, en particulier l'emploi, le travail et la sécurité sociale ;
- élaborer et valider un manuel de procédures pour chaque opération statistique spéciale (RGPH, EMICOV, EDS, Enquête 1, 2, 3) ;
- parachever l'analyse de l'enquête de base 1 de l'EMICOV ;
- préparer et exécuter les enquêtes légères intégrées de EMICOV ;
- préparer et exécuter la deuxième enquête de base EMICOV ;
- exécuter à un rythme annuel, l'enquête 1, 2, 3 ;
- améliorer les statistiques de protection sociale (Femme, Enfant et Famille).

5.3 Projets de coopération technique portant sur l'amélioration des statistiques du travail

La coopération technique et financière portant sur l'amélioration des statistiques du travail, est apportée par plusieurs partenaires, en l'occurrence, le BIT, l'Union Européenne, le PNUD, le MCA et le Danemark.

Coopération technique du BIT

Les structures nationales ont apprécié positivement le rôle du BIT dans le développement des statistiques du travail. Notamment, le BIT a appuyé l'organisation d'un atelier de réflexion sur la mise en place d'un cadre réglementaire de concertation des principaux producteurs des IMT. Il a surtout contribué à l'élaboration et à l'adoption du programme pays pour le travail décent de 2010-2015.

Ce programme est piloté par l'OEF et est dans sa phase de mise en œuvre. Le BIT aide le pays à la mobilisation des financements.

Coopération de l'Union Européenne

L'Union Européenne a financé un vaste projet de partenariat pour la gestion des migrations professionnelles (PGMP) dont les pays bénéficiaires sont le Bénin, le Cameroun, le Mali et le Sénégal. Le projet d'envergure régionale est géré par le Groupement interprofessionnel (GIP International) dans le cadre d'un consortium d'institutions de l'Union Européenne.

Le PGMP a démarré en 2005. Son approche consiste en la mise à la disposition d'expertises du Pole Emploi au service des pays bénéficiaires. C'est un appui à long terme avec plusieurs phases de financement.

Dans le cadre de ce projet, le Bénin a programmé de réaliser les activités suivantes : i) élaboration d'un répertoire opérationnel des métiers (ROME), ii) la mise en place d'une base de données dénommée « accueil emploi ».

Appui du PNUD

Le PNUD fournit un appui important aux structures en charge de la promotion de l'emploi. Le Programme d'appui à la promotion de l'emploi des jeunes (PAPEJ) est mis en place par le PNUD. Son ancrage institutionnel se trouve au Ministère de la Micro-finance et de l'Emploi des jeunes et des Femmes. Mais l'ancrage financier est au PNUD. C'est le Fonds national de promotion de l'entreprise et de l'emploi des jeunes (FNPEEJ). La durée du projet est de 30 mois renouvelable. Le PAPEJ a déjà fonctionné pendant 5 ans.

Le projet fournit des appuis d'ordre stratégique mais il ne prend pas en charge les appuis directs sur le terrain. Il appuie notamment les activités de l'OEF, la DPE et l'ANPE. Le montant global du projet est de 350 mille US dollars.

Coopération du Millenium Challenge Account

Le Millenium Challenge Account (MCA) est aussi un partenaire important du SIMT au Bénin. Il contribue notamment au financement de l'EMICOV réalisée par l'INSAE. Il a aussi financé en 2010, la phase d'étude de faisabilité pour un projet Emploi-femme.

Coopération Danoise

Dans le pipeline du PPTD figure le projet intitulé « compétences pour l'emploi des jeunes et développement rural en Afrique occidentale et australe », financé par la Coopération danoise. Ce projet d'un montant de 3,4 millions de dollars US, couvre le Burkina Faso et le Bénin. Le projet a démarré en janvier 2010 et prendra fin le 31 décembre 2011.

6. Plan de renforcement des capacités techniques et institutionnelles

Le système d'information sur le marché du travail n'est pas encore effectif au Bénin, bien qu'il existe des acteurs pour le dynamiser. Par ailleurs, les besoins en indicateurs sur le travail décent sont bien réels sans pour autant être bien formulés par les utilisateurs. Les producteurs produisent les données dans une logique de routine sans recueillir effectivement les besoins des utilisateurs auxquels ils doivent satisfaire.

Un autre besoin ressenti dans le SIMT est le renforcement des capacités des acteurs, notamment les producteurs en matière d'exploitation des sources administratives et d'analyse approfondie des données d'enquêtes pour disposer d'une majorité d'indicateurs sur le travail décent.

A l'issue de la revue, il apparaît important de faire des propositions suivantes allant dans le sens d'un plan de renforcement des capacités techniques et institutionnelles pour l'amélioration de la production et de l'analyse des indicateurs sur le travail décent.

6.1 Créer un Comité National de suivi du SIMT dans le but d'améliorer la synergie entre les acteurs par l'organisation des rencontres régulières.

Le Bénin dispose d'un Conseil National du Travail (CNT) qui a pour mission : i) d'étudier les problèmes concernant le travail, l'emploi des travailleurs, l'orientation, la formation professionnelle, le placement, les mouvements de main-d'oeuvre, les migrations de travailleurs l'amélioration des conditions matérielles et morales des travailleurs, la sécurité sociale, ii) d'émettre des avis et de formuler des propositions et résolutions sur la réglementation du travail et d'intervenir en cette matière, iii) de proposer ou de donner son avis sur le relèvement du salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG).

Le CNT est un organe qui regroupe essentiellement les représentants des travailleurs (syndicats) et des employeurs (patronat ou administration publique), en vue de débattre des conditions de la dynamique du marché du travail. Sa composition pourrait être élargie à d'autres structures impliquées dans la formulation ou la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi. Il s'agira d'une mutation du CNT vers le Comité National de Suivi du SIMT (CNSIMT). Le Secrétariat du CNSIMT pourrait être assuré soit par la DGT, l'OEF ou la Direction de la Promotion de l'Emploi.

6.2. Développer une enquête annuelle auprès des entreprises avec un volet important sur le travail décent

L'OEF a l'habitude de réaliser des enquêtes auprès des entreprises en vue de publier un tableau de bord sur l'emploi. Cette publication doit être enrichie des indicateurs sur le travail décent, notamment sur la protection sociale, le dialogue social et les normes du travail. La méthodologie de l'enquête et les outils techniques doivent être révisés dans ce cas.

6.3 Renforcer les capacités des acteurs du SIMT pour l'exploitation des bases de données administratives et des données d'enquêtes, en vue de produire suffisamment d'indicateurs sur le travail décent à des coûts moins onéreux.

La revue a montré une sous exploitation des différentes sources de données pour la production et l'analyse des indicateurs du travail décent. A titre d'exemple, plus d'une vingtaine d'indicateurs sur le travail décent sont estimables à partir de l'enquête EMICOV menée par l'INSAE. Malheureusement, ces indicateurs ne sont ni calculés ni publiés.

Une exploitation optimale des différentes sources de données peut être faite. Des appuis nécessaires peuvent être apportés par le BIT ou toute autre structure sollicitée. De même, il est important d'assister les structures qui gèrent des bases de données administratives sur le marché du travail, en l'occurrence la CNSS, à produire des indicateurs conformes à l'agenda du travail décent.

6.4 Réfléchir au sein du Comité National de Suivi du SIMT à une politique efficace de diffusion de l'information pour améliorer la visibilité du SIMT

De manière générale, l'approche de diffusion des données statistiques au Bénin mérite d'être améliorée. Au niveau de l'INSAE, l'OEF et la CNSS, c'est beaucoup plus les demandes spécifiques qui sont satisfaites. Les utilisateurs se plaignent de la non disponibilité à temps des données dont ils ont besoin.

Le Comité National de Suivi du SIMT devra proposer une stratégie de diffusion des statistiques et d'accès aux bases de données sur l'emploi et le travail décent.

6.5 Développer une coordination des appuis des partenaires techniques et financiers pour les rendre plus efficaces et complémentaires.

La revue a montré l'intérêt d'un certain nombre de partenaires techniques et financiers au développement de l'information sur le marché du travail au Bénin. Toutefois, il n'est pas démontré qu'il existe un cadre de concertation entre ces partenaires en vue de rendre efficaces leurs appuis. Un reporting des projets d'amélioration du système d'information sur le marché du travail devrait servir de support de réflexion pour la coordination des actions.

7. Conclusion

La revue du SIMT effectuée au Bénin a permis de se rendre compte de sa force et de sa faiblesse sur le plan technique et institutionnel. Au plan technique, il existe plusieurs sources de données à même de permettre de calculer et d'analyser des indicateurs sur le marché du travail, en particulier sur le travail décent. Mais on relève que très peu d'indicateurs sont estimés et publiés. Beaucoup d'autres sont mesurables à partir de ces sources. Les producteurs n'ont pas l'habitude de les produire. La principale raison est la sous exploitation des sources de données.

La revue a proposé des ajustements des supports de collecte pour mesurer d'autres indicateurs qui ne le sont pas encore. La mise en œuvre de ces ajustements est cependant subordonnée à l'examen des contraintes telles que la surcharge des questionnaires, la lassitude des enquêtés et le coût inhérent à la collecte des données supplémentaires.

La synergie entre producteurs est encore à l'étape de réflexion. Cette réflexion doit aboutir à temps pour permettre l'amélioration de la synergie entre les producteurs. Quant aux utilisateurs, ils ne semblent pas être réellement satisfaits de leur besoin en statistiques du travail.

La revue a proposé un plan de renforcement de capacité du SIMT qui se repose sur cinq actions principales. Au plan institutionnel, il s'agira de transformer le CNT en un comité national de suivi du SIMT (CNSIMT), élargi aux structures impliquées dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi de la politique nationale de l'emploi. Elle a aussi proposé la coordination des actions des partenaires techniques et financiers.

Au plan technique, la revue propose de développer une enquête annuelle auprès des entreprises avec un volet important sur le travail décent, de renforcer les capacités des acteurs du SIMT pour l'exploitation des bases de données administratives et des données d'enquêtes, de réfléchir à une politique efficace de diffusion de l'information pour améliorer la visibilité du SIMT.

Annexe 1 : Présentation des enquêtes sur la population active et d'autres enquêtes auprès des ménages comportant des modules sur le marché du travail

1. **Titre de l'enquête...** Enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages (EMICOV)
2. **Organisme responsable de l'enquête la plus récente...** INSAE
3. **Date de l'enquête la plus récente...** Octobre-décembre 2007
4. **Date de publication du rapport sur l'enquête la plus récente...** Rapport préliminaire publié en 2009
5. **Type de publication :** *papier* *internet, site web...* www.insae-bj.org
6. **Date de la prochaine enquête ...** Février-mai 2010 (réalisée mais résultats non disponibles)
7. **Périodicité**
 - a. Collecte des données
 - mensuelle*
 - trimestrielle*
 - semestrielle*
 - annuelle (en théorie pour le module emploi)*
 - autre, préciser... 3 ans*
 - b. Diffusion des résultats
 - mensuelle*
 - trimestrielle*
 - semestrielle*
 - annuelle*
 - autre, préciser...*
8. **Champ de l'enquête**
 - a. Groupes de population
 - Âge minimum... 6 ans
 - Âge maximum...
 - Exclusion des ménages collectifs (armée, prison, etc.) Non Oui, préciser :... tous les ménages collectifs sont exclus
 - Indiquer tout autre groupe de population exclu de l'enquête (par exemple, les travailleurs migrants) :
 - b. Aire géographique
 - pays entier*
 - tout le pays, sauf...*
 - zones urbaines uniquement*
 - zones rurales uniquement*
 - autre, préciser...*

les ménages des fonctionnaires

internationaux

9. Sujets abordés

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> <i>population économiquement active</i> | <input checked="" type="checkbox"/> <i>travailleurs occasionnels</i> |
| <input checked="" type="checkbox"/> <i>emploi</i> | <input checked="" type="checkbox"/> <i>branche d'activité</i> |
| <input checked="" type="checkbox"/> <i>chômage</i> | <input checked="" type="checkbox"/> <i>profession</i> |
| <input checked="" type="checkbox"/> <i>sous-emploi temporel</i> | <input checked="" type="checkbox"/> <i>situation dans l'emploi</i> |
| <input checked="" type="checkbox"/> <i>heures de travail par période de référence</i> | <input checked="" type="checkbox"/> <i>niveau d'instruction</i> |
| <input type="checkbox"/> heures réellement travaillées | <input checked="" type="checkbox"/> <i>emplois secondaires</i> |
| <input checked="" type="checkbox"/> heures habituellement travaillées | <input checked="" type="checkbox"/> <i>emploi dans l'économie informelle</i> |
| <input type="checkbox"/> autre, préciser... | <input checked="" type="checkbox"/> <i>emploi dans le secteur informel</i> |
| <input checked="" type="checkbox"/> <i>revenus de l'emploi : traitements, salaires et revenus du travail indépendant</i> | <input type="checkbox"/> <i>travail des enfants</i> |
| <input checked="" type="checkbox"/> <i>durée de l'emploi</i> | <input type="checkbox"/> <i>pauvreté</i> |
| <input checked="" type="checkbox"/> <i>durée du chômage</i> | <input type="checkbox"/> <i>sécurité au travail</i> |
| <input checked="" type="checkbox"/> <i>travailleurs découragés (chômeurs découragés)</i> | <input type="checkbox"/> <i>sécurité sociale</i> |
| | <input checked="" type="checkbox"/> <i>formation (sans période de référence)</i> |
| | <input type="checkbox"/> <i>autre, préciser...</i> |

10. Concepts et classifications utilisés dans l'enquête la plus récente

a. Population économiquement active

- activité économique actuelle (cadre de la population active)*
 activité économique habituelle

Les définitions sont-elle conformes à la résolution de la CIST de 1982 ? Non Oui

Autre commentaire...

b. Situation dans l'emploi

- employés*

Différentiation entre les employés permanents et les travailleurs occasionnels, temporaires ou saisonniers ? Non Oui, préciser les catégories : ... permanents, occasionnels à la journée, occasionnels à la tâche et occasionnels saisonniers

- employeurs*

- travailleurs à leur compte*

- membres de coopératives de producteurs (entreprises associatives telles coopérative, syndicat, église,)
- travailleurs familiaux
- travailleurs inclassables selon leur situation
- autres, préciser :...

c. Professions

- Utilisation directe de la CITP
 - CITP-08 CITP-88 CITP-68
- Utilisation d'une classification nationale spécifique des professions ? (nomenclature proposée par AFRISTAT pour les enquêtes)
 - sans rapport avec la CITP
 - basée sur ou compatible avec la :
 - CITP-08 CITP-88 CITP-68

d. Branches d'activité

- Utilisation directe de la CITI
 - CITI Rév.4 (2008) CITI Rév.3.1 (2002)
 - CITI Rév.3 (1990) CITI Rév.2 (1968)
- Utilisation d'une classification nationale spécifique des branches d'activité économique ? (Nomenclature des activités des Etats membres d'AFRISTAT)
 - sans rapport avec la CITI
 - basée sur ou compatible avec la :
 - CITI Rév.4 (2008) CITI Rév.3.1 (2002)
 - CITI Rév.3 (1990) CITI Rév.2 (1968)

11. Mesures (cadre de la population active)

a. Emploi

- i. Le critère d'une heure de travail pour définir l'emploi est-il utilisé ? Non Oui
Si non, préciser le critère...
- ii. Période de référence pour l'emploi :
 - dernier jour
 - dernière semaine
 - quatre dernières semaines
 - autre, préciser...
- iii. Identification des activités économiques :
 - utilisation d'une liste d'activités (dictionnaire opérationnel des métiers et emplois)

utilisation de questions contenant des exemples de ce qui constitue du travail

b. Chômage

i) L'enquête comporte une question sur la disponibilité pour travailler : Non Oui

Si oui, période de référence de la disponibilité pour travailler :

Identique à celle utilisée pour l'emploi

Différente de celle utilisée pour l'emploi

prochaine semaine

deux prochaines semaines

quatre prochaines semaines

autre, préciser : Immédiatement ou dans les 15 jours

ii) L'enquête comporte une question sur la recherche d'emploi : Non Oui

Si oui, période de référence de la recherche d'emploi :

Identique à celle utilisée pour l'emploi

Différente de celle utilisée pour l'emploi

dernière semaine

deux dernières semaines

quatre dernières semaines

autre, préciser : ...

12. Conception de l'enquête (la plus récente)

a. Procédé d'échantillonnage

Échantillonnage simple

Préciser l'unité d'échantillonnage : ménages particuliers

Échantillonnage à plusieurs degrés

Unité d'échantillonnage primaire (préciser) ... Zone de dénombrement (ZD)

Unité finale d'échantillonnage : ménages particuliers

b. Base de sondage, y compris la date ... RGPH 2002

c. Taille de l'échantillon ... 18 000 ménages

d. Taux de non-réponse... 20%

e. Conception des questionnaires

questionnaire panoramique questionnaires individuels combinaison des deux

f. Langue du questionnaire

Version originale ... Français

Autres versions (énumérer toutes les langues) ...

Traduction orale pendant les entretiens : Non Oui, préciser les langues :...

les langues des différentes localités

g. Méthode de collecte des données

- entretiens en face à face
 questionnaire rempli par le sondé (courrier ou livraison)
 entretiens téléphoniques
 autre, préciser...

h. Utilisation de réponses par procuration (par exemple, le chef de ménage fournit les réponses pour les membres du ménage absents) Non Oui

13. Séries disponibles (enquête la plus récente)

	Séries disponibles	Ventilations disponibles					
		Sexe	Âge	Situation dans l'emploi	Branche d'activité	Zones rurales / urbaines	Autre :
Ratio emploi-population	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Taux de chômage (10 ans et plus)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeunes ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Emploi informel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Taux de participation au marché du travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travailleurs pauvres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Taux de bas salaires (inférieurs à 2/3 du salaire horaire médian)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Salaire horaire moyen	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Salaire réel moyen	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Salariés ayant suivi récemment une formation professionnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine, heures « habituellement travaillées »)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Heures habituellement travaillées (tranches horaires type)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Heures travaillées par an et par personne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Taux de sous-emploi temporel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travail des enfants	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formes dangereuses de	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

travail des enfants							
Proportion de femmes occupant des postes du grand groupe 1 de la CITP-88	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Écarts de salaire entre hommes et femmes	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pourcentage de la population de 65 ans au moins bénéficiant d'une pension	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pourcentage de la population bénéficiant d'une couverture (de base) par la sécurité sociale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enfants non scolarisés (% par âge)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Emploi par branche d'activité économique ...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proportion de femmes dans l'emploi par secteur (classement CITI)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

14. Modalités d'accès aux données

- fichier de données anonyme mis à la disposition du grand public (sur un site web, par exemple)
- fichier de données anonyme mis à la disposition d'un public particulier sur demande
- micro-données non mises à disposition de manière générale
- autres modalités d'accès aux données, préciser ... fichier de données anonyme dont l'accès est payant. Seuls les rapports publiés peuvent être consultés sur le site web de l'INSAE www.insae-bj.org

1. **Titre de l'enquête...** Enquête nationale sur le travail des enfants au Bénin (ENTE)
2. **Organisme responsable de l'enquête la plus récente...** Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE)
3. **Date de l'enquête la plus récente...** 11 février-14 mars 2008
4. **Date de publication du rapport sur l'enquête la plus récente...** 2009
5. **Type de publication :** *papier* *internet, site web...* www.insae-bj.org
6. **Date de la prochaine enquête ...** inconnue
7. **Périodicité**

a. Collecte des données <input type="checkbox"/> <i>mensuelle</i> <input type="checkbox"/> <i>trimestrielle</i> <input type="checkbox"/> <i>semestrielle</i> <input type="checkbox"/> <i>annuelle</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>autre, préciser... non définie</i>	b. Diffusion des résultats <input type="checkbox"/> <i>mensuelle</i> <input type="checkbox"/> <i>trimestrielle</i> <input type="checkbox"/> <i>semestrielle</i> <input type="checkbox"/> <i>annuelle</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>autre, préciser... non définie</i>
---	--
8. **Champ de l'enquête**

a. Groupes de population <i>Âge minimum... 5 ans</i> <i>Âge maximum...</i> <i>Exclusion des ménages collectifs (armée, prison, etc.)</i> <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui, <i>préciser :... tous les ménages collectifs sont exclus</i> <i>Indiquer tout autre groupe de population exclu de l'enquête (par exemple, les travailleurs migrants) :</i> <i>les ménages des fonctionnaires internationaux</i>	b. Aire géographique <input checked="" type="checkbox"/> <i>pays entier</i> <input type="checkbox"/> <i>tout le pays, sauf...</i> <input type="checkbox"/> <i>zones urbaines uniquement</i> <input type="checkbox"/> <i>zones rurales uniquement</i> <input type="checkbox"/> <i>autre, préciser...</i>
---	---
9. **Sujets abordés**

<input type="checkbox"/> <i>population économiquement active</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>emploi</i>	<input checked="" type="checkbox"/> <i>travailleurs occasionnels</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>branche d'activité</i>
---	---

- chômage*
- sous-emploi temporel*
- heures de travail par période de référence*
 - heures réellement travaillées
 - heures habituellement travaillées
 - autre, préciser...
- revenus de l'emploi : traitements, salaires et revenus du travail indépendant*
- durée de l'emploi*
- durée du chômage*
- travailleurs découragés*
- profession*
- situation dans l'emploi*
- niveau d'instruction*
- emplois secondaires*
- emploi dans l'économie informelle*
- emploi dans le secteur informel*
- travail des enfants*
- pauvreté*
- sécurité au travail*
- sécurité sociale*
- formation*
- autre, préciser...*

10. Concepts et classifications utilisés dans l'enquête la plus récente

a. Population économiquement active

- activité économique actuelle (cadre de la population active)
- activité économique habituelle

Les définitions sont-elle conformes à la résolution de la CIST de 1982 ? Non Oui

Autre commentaire...

b. Situation dans l'emploi

- employés

Différentiation entre les employés permanents et les travailleurs occasionnels, temporaires ou saisonniers ? Non Oui, préciser les catégories :... employés permanents, temporaires ou stagiaires rémunérés, stagiaires non rémunérés

- employeurs
- travailleurs à leur compte
- membres de coopératives de producteurs
- travailleurs familiaux
- travailleurs inclassables selon leur situation
- autres, préciser :... apprentis, stagiaires

c. Professions

- Utilisation directe de la CITP
 - CITP-08
 - CITP-88
 - CITP-68
- Utilisation d'une classification nationale spécifique des professions ?

- sans rapport avec la CITP
- basée sur ou compatible avec la :
 - CITP-08 CITP-88 CITP-68

d. Branches d'activité

- Utilisation directe de la CITI
 - CITI Rév.4 (2008) CITI Rév.3.1 (2002)
 - CITI Rév.3 (1990) CITI Rév.2 (1968)
- Utilisation d'une classification nationale spécifique des branches d'activité économique ?
 - sans rapport avec la CITI
 - basée sur ou compatible avec la :
 - CITI Rév.4 (2008) CITI Rév.3.1 (2002)
 - CITI Rév.3 (1990) CITI Rév.2 (1968)

11. Mesures (cadre de la population active)

a. Emploi

- i. Le critère d'une heure de travail pour définir l'emploi est-il utilisé ?
 - Non Oui Si non, préciser le critère...
- ii. Période de référence pour l'emploi :
 - dernier jour
 - dernière semaine
 - quatre dernières semaines
 - autre, préciser...
- iii. Identification des activités économiques :
 - utilisation d'une liste d'activités
 - utilisation de questions contenant des exemples de ce qui constitue du travail

b. Chômage

- iii) L'enquête comporte une question sur la disponibilité pour travailler : Non Oui
 - Si oui, période de référence de la disponibilité pour travailler :
 - Identique à celle utilisée pour l'emploi
 - Différente de celle utilisée pour l'emploi
 - prochaine semaine
 - deux prochaines semaines
 - quatre prochaines semaines
 - autre, préciser : ...
- iv) L'enquête comporte une question sur la recherche d'emploi : Non Oui
 - Si oui, période de référence de la recherche d'emploi :

- Identique à celle utilisée pour l'emploi
- Différente de celle utilisée pour l'emploi
 - dernière semaine
 - deux dernières semaines
 - quatre dernières semaines
 - autre, préciser : ...

12. Conception de l'enquête (la plus récente)

- a. Procédé d'échantillonnage
 - Échantillonnage simple
 - Préciser l'unité d'échantillonnage : ménages particuliers
 - Échantillonnage à plusieurs degrés
 - Unité d'échantillonnage primaire (préciser) ... Zone de dénombrement (ZD)
 - Unité finale d'échantillonnage : ménages particuliers
- b. Base de sondage, y compris la date ... RGPH 2002
- c. Taille de l'échantillon ... 6500 ménages
- d. Taux de non-réponse... 7,9%
- e. Conception des questionnaires
 - questionnaire panoramique questionnaires individuels combinaison des deux
- f. Langue du questionnaire
 - Version originale ... Français
 - Autres versions (énumérer toutes les langues) ...
 - Traduction orale pendant les entretiens : Non Oui, préciser les langues :...
les langues des différentes localités
- g. Méthode de collecte des données
 - entretiens en face à face
 - questionnaire rempli par le sondé (courrier ou livraison)
 - entretiens téléphoniques
 - autre, préciser...
- h. Utilisation de réponses par procuration (par exemple, le chef de ménage fournit les réponses pour les membres du ménage absents) Non Oui

13. Séries disponibles (enquête la plus récente)

	Séries disponibles	Ventilations disponibles					
		Sexe	Âge	Situation dans l'emploi	Branche d'activité	Zones rurales / urbaines	Autre :
Ratio emploi-population	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Taux de chômage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeunes ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Emploi informel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Taux de participation au marché du travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travailleurs pauvres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Taux de bas salaires (inférieurs à 2/3 du salaire horaire médian)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Salaire horaire moyen	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Salaire réel moyen	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Salariés ayant suivi récemment une formation professionnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine, heures « habituellement travaillées »)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Heures habituellement travaillées (tranches horaires type)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Heures travaillées par an et par personne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Taux de sous-emploi temporel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travail des enfants	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formes dangereuses de travail des enfants	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proportion de femmes occupant des postes du grand groupe 1 de la CIP-88	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Écarts de salaire entre hommes et femmes	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pourcentage de la population de 65 ans au moins bénéficiant d'une pension	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pourcentage de la	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

population bénéficiant d'une couverture (de base) par la sécurité sociale							
Enfants non scolarisés de 6-12 ans (% par âge)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Emploi par branche d'activité économique ...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proportion de femmes dans l'emploi par secteur (classement CITI)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

14. Modalités d'accès aux données

- fichier de données anonyme mis à la disposition du grand public (sur un site web, par exemple)
- fichier de données anonyme mis à la disposition d'un public particulier sur demande
- micro-données non mises à disposition de manière générale
- autres modalités d'accès aux données, préciser ... fichier de données anonyme dont l'accès est payant. Seuls les rapports publiés peuvent être consultés sur le site web de l'INSAE www.insae-bj.org

Annexe 2 : Présentation des enquêtes auprès des établissements

1. **Titre de l'enquête ...** Recensement Général des Entreprises (RGE)
2. **Organisme responsable de l'enquête la plus récente...** INSAE
3. **Date de l'enquête ...** Octobre-décembre 2008
4. **Date de publication du rapport de l'enquête ...** (le rapport prêt pour être publié en 2011)
5. **Type de publication**
 Papier **Internet, site web**
6. **Date de la prochaine enquête ...** 2013 en principe
7. **Périodicité**
 - b. Collecte des données
 - mensuelle
 - trimestrielle
 - semestrielle
 - annuelle
 - autre, préciser... 5 ans
 - c. Diffusion des résultats
 - mensuelle
 - trimestrielle
 - semestrielle
 - annuelle
 - autre, préciser... 5 ans
8. **Champ de l'enquête :**
 - a. Aire géographique
 - pays entier
 - tout le pays, sauf...
 - autre, préciser...
 - b. Secteurs d'activité

	Inclus	Exclus
<i>A - Agriculture, chasse et exploitation forestière</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>B - Pêche</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>C - Industries extractives</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>D - Secteur manufacturier</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>E - Fourniture d'eau, de gaz et d'électricité</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>F - Construction</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>G - Commerce de gros et de détail ; réparation de véhicules à moteur, etc.</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>H - Hôtellerie et restauration</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>I - Transport, entreposage et communications</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>J - Intermédiation financière</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>K - Immobilier, location et activités commerciales</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>L - Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>M - Éducation</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>N - Travail sanitaire et social</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- O - *Autres activités de services personnels, sociaux ou à la collectivité*
- P - *Activités des ménages ordinaires en tant qu'employeurs et activités de production indifférenciées des ménages ordinaires*
- Q - *Organisations et organismes extraterritoriaux*

- | c. Secteur institutionnel | Inclus | Exclus |
|--|-------------------------------------|--------------------------|
| <i>établissements privés enregistrés</i> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <i>établissements privés non enregistrés</i> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <i>organismes publics</i> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <i>organismes parapublics</i> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

d. **Établissements**

- tous*
- tous les établissements enregistrés*
- nombre minimum d'employés*
- Minimum... pour le secteur d'activité ...*
- Minimum... pour le secteur d'activité ...*
- Minimum... pour le secteur d'activité ...*
- autre, préciser :*

9. Sujets abordés

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> <i>emploi</i> | <input type="checkbox"/> <i>durée du travail</i> |
| <input checked="" type="checkbox"/> <i>revenus de l'emploi : traitements, salaires et revenus du travail indépendant</i> | <input type="checkbox"/> <i>vacances de postes</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>primes incluses</i> | <input type="checkbox"/> <i>coût de la main-d'œuvre</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>primes exclues</i> | <input type="checkbox"/> <i>coût des facteurs de production</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>cotisations de sécurité sociale</i> | <input checked="" type="checkbox"/> <i>valeur de la production</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>pensions</i> | <input checked="" type="checkbox"/> <i>formation (uniquement des chefs d'entreprise)</i> |
| <input type="checkbox"/> <i>négociations collectives</i> | <input type="checkbox"/> <i>autre, préciser...</i> |

10. Concepts et classifications utilisés dans l'enquête la plus récente

- a. **Emploi** (voir la définition sur <http://www.ilo.org/public/french/bureau/stat/class/icse.htm>)

Les données incluent les :

- employés occasionnels/temporaires*
- employés permanents*
- propriétaires actifs*
- autre, préciser...*

- b. **Coût de la main-d'œuvre** (voir la définition dans : *Recommandations internationales en vigueur sur les statistiques du travail* (BIT, Genève, 2000))

- rémunération des salariés*

- traitements*
 autre, préciser
 coûts de formation
 autre, préciser...
- c. Revenus (cf. CIST, 2000).
- Période de référence
- année mois semaine heure autre,
 préciser... Collecte des données des années 2006 et 2007
- Sont inclus les :
- traitements/salaires*
 heures supplémentaires
 primes
 autre, préciser...
- d. Durée du travail (voir les définitions dans ICLS-R-[2008-12-0006-6]-En.doc/v3)
- heures réellement travaillées*
 heures payées
 durée normale du travail
 durée contractuelle du travail
 heures habituellement travaillées
 heures supplémentaires
 durée des absences au travail
- e. Professions (du chef d'entreprise)
- Utilisation directe de la CIP

 CIP-08 CIP-88 CIP-68
- Utilisation d'une classification nationale spécifique des professions ?

 sans rapport avec la CIP

 basée sur ou compatible avec la :

 CIP-08 CIP-88 CIP-68
- f. Branches d'activité
- Utilisation directe de la CITI

 CITI Rév.4 (2008) CITI Rév.3.1 (2002)

 CITI Rév.3 (1990) CITI Rév.2 (1968)
- Utilisation d'une classification nationale spécifique des branches d'activité économique ?

 sans rapport avec la CITI

 basée sur ou compatible avec la :

 CITI Rév.4 (2008) CITI Rév.3.1 (2002)

CITI Rév.3 (1990) CITI Rév.2 (1968)

11. Collecte des données

- niveau global avec ventilation par sexe
- niveau global sans ventilation par sexe
- individualisée avec informations sur le sexe
- individualisée sans informations sur le sexe

12. Conception de l'enquête (la plus récente)

- Recensement
- Enquête par sondage

Unité d'échantillonnage ...

Base de sondage, y compris la date ...

Procédé d'échantillonnage ...

13. Séries disponibles (enquête la plus récente)

	Séries disponibles	Ventilations disponibles					
		Sexe	Âge	Situation dans l'emploi	Branche d'activité	Zones rurales / urbaines	Autre :
Nombre d'employés permanents à temps plein	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Revenus	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Durée du travail	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Heures travaillées par an et par personne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Employés couverts par la sécurité sociale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Employés bénéficiant de cotisations de retraite patronales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Employés ayant accès aux négociations collectives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Emploi par branche d'activité économique ...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proportion de femmes dans l'emploi par secteur (classement CITI)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Salariés ayant suivi récemment une formation professionnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

14. Modalités d'accès aux données

- fichier de données anonyme mis à la disposition du grand public (sur un site web)
- fichier de données anonyme mis à la disposition d'un public particulier sur demande
- micro-données non mises à disposition de manière générale

autres modalités d'accès aux données, préciser ... fichier de données anonyme dont l'accès est payant.

Annexe 3 : Présentation des bases de données administratives

1. **Titre de la base de données ...** Base de données CNSS
2. **Organisme responsable ...** CNSS
3. **Périodicité de la mise à jour**
 - quotidienne*
 - hebdomadaire*
 - mensuelle*
 - ad hoc*
 - autre, préciser... systématique*
4. **Objectif principal :**
 - administration interne*
 - information des services*
 - orientation professionnelle*
 - possibilités de formation*
 - placement*
 - informations sur le marché du travail*
 - possibilités de travail indépendant*
 - indemnités*
 - permis de travail*
 - statistique*
 - autre, préciser...*
5. **Unité de chaque enregistrement ...** Individu
6. **Champ de l'enquête**
 - a. Aire géographique
 - pays entier*
 - tout le pays, sauf...*
 - zones urbaines uniquement*
 - zones rurales uniquement*
 - autre, préciser...*
 - b. Secteurs institutionnels (*sur le plan des travailleurs*)
 - organismes publics*
 - organismes parapublics*
 - établissements privés enregistrés*
 - établissements privés non enregistrés*
 - autre, préciser... Contractuels de la Fonction Publique*
 - sans objet*
7. **Sujets abordés**
 - emploi*
 - demandeurs d'emploi*
 - maladies professionnelles*
 - indemnités*

- vacances de postes
- sécurité sociale
- négociations collectives
- lésions professionnelles

- relations professionnelles
- syndicats
- employeurs

8. Données collectées

- profession
- branche d'activité
- données démographiques
- niveau d'instruction
- pays d'origine
- durée de résidence
- salaires perçus
- cotisations de retraite
- prestations de retraite/autres avantages
- lésions mortelles
- lésions non mortelles
- indemnités (pour les maladies

- grèves
- jours perdus (grèves)
- autres arrêts du travail
- procès
- type de différend (procès)
- conventions collectives
 - champ d'application
 - détails des conventions collectives
 - autre, préciser...
- cours/formations disponibles dans les organismes
- autre, préciser...

professionnelles)

- jours perdus (lésions non mortelles)

9. Source

- particuliers (assurance volontaire)
- informations sur les entreprises
- presse
- autre, préciser ... Informations fournies par les hôpitaux

10. Diffusion

a. Fréquence

- mensuelle
- trimestrielle
- semestrielle
- annuelle
- autre, préciser...

b. Forme de diffusion

- documents imprimés (annuaire statistique)
- en ligne, préciser (en perspective) l'adresse du site web ... www.cnssbenin.org

11. Principaux groupes d'utilisateurs

- grand public
- investisseurs
- chercheurs
- organismes publics
- autre, préciser... Organismes internationaux tels que AISS, CIPRES

Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE)

Prénoms et Nom	Fonction
Cosme VODOUNOU	Directeur Général de l'INSAE
Djabar ADECHIAN	Directeur des statistiques sociales (DSS)
Abraham BIAO	Directeur des statistiques et études économiques (DSEE)
Victorine MENSAH	Directrice de la coordination statistique, de la formation et la recherche (DCSFR)
Jules DAGA	Directeur du traitement de l'information et des publications (DTIP)
Appolinaire TOLLEGBE	Chef Service des statistiques de l'emploi
Eliakim KAKPO	Chef Service des statistiques et études auprès des entreprises
Mouchtaba LAWANI	Chargé d'Etudes DSS

Observatoire de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (OEF)

Prénoms et Nom	Fonction
Christophe MIGAN	Directeur Général de l'OEF

Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE)

Prénoms et Nom	Fonction
Maixent Didier DJEIGO	Directeur Général de l'ANPE
Félicien Donat ACCROMBESSY	Chef Cellule informatique et statistique
Igor AGUEH	Chef Service des relations publiques, de la communication et de l'administration des réseaux

Direction Générale du Travail (DGT)

Prénoms et Nom	Fonction
Meimouna Kora Zaki LEADI	Directrice Générale du Travail
Bernard M. AHISSOU	Directeur des relations professionnelles
Martin BAKINDE	Chef du Service de la Main d'œuvre et de la Statistique

Direction de la Promotion de l'Emploi (DPE)

Prénoms et Nom	Fonction
Mohamed MADOUGOU	Directeur de la promotion de l'emploi
Opportune NATABA	Chef Service d'appui aux structures de l'emploi

Conseil National du Patronat du Bénin (CNPB)

Prénoms et Nom	Fonction
Laure Irenée ADOUKONOU	Juriste, Assistante de CNPB

Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)

Prénoms et Nom	Fonction
Arnold BOCKE	Statisticien à la CNSS

Confédération Générale des Travailleurs du Bénin (CGTB)

Prénoms et Nom	Fonction
Pascal TODJINO	Secrétaire Général de la CGTB

Confédération des Organisations Syndicales Indépendantes du Bénin (COSI-Bénin)

Prénoms et Nom	Fonction
Georges Kakaï GLELE	Secrétaire Général de COSI-Bénin
Jule GUEZODJE	Trésorier Général

Références bibliographiques

Agence Nationale Pour l'Emploi (2009) « Le repère, rapport 2008 », document n°2, Bénin, Septembre 2009

Agence Nationale Pour l'Emploi (2009) «Tableau de bord sur l'emploi de l'année 2006 », document n°34, Bénin, décembre 2009

BIT et al. (2009) «Enquête nationale sur le travail des enfants au Bénin – 2008 : rapport final», Cotonou, 2009

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique et al. (2007) «enquête démographique et de santé au Bénin 2006 : rapport final », Bénin, novembre 2007

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (2009) «Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICOV), 2007 : principaux indicateurs », Bénin, Mai 2009

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (2009) «Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICOV), 2007 : rapport de synthèse», Bénin, Juin 2009

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (2009) «Tableau de bord social 2008 : profils socioéconomiques et indicateurs de développement», Cotonou, Août 2009

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (2010) «les entreprises au Bénin », synthèse des résultats, Bénin, juin 2010

Observatoire de l'Emploi et de la Formation (2009) «Tableau de bord sur l'emploi de l'année 2008 », document n°36, Bénin, décembre 2009

République du Bénin et al. (2007) « stratégie nationale de développement de la statistique 2008-2012», Cotonou, novembre 2007